

COURCOURY

Bulletin d'Informations Communales

N°48 – juillet 2017

SOMMAIRE DU NUMERO 48



Informations Municipales

Mémo Utile	p.04
Comptes rendus des réunions du Conseil	p.05
Elections	p.07
Bilan à Mi-mandat	p.09
Travaux	p.12
Courcoury à travers la presse	p.13



Infos Pratiques

PACS / 2 roues / Secourisme / Brûlage	p.14
Civisme	p.15
Stérilisation Chats Errants / Casque à Vélo	p.16
Droit de Prémption / Interdictions du Vapotage	p.17



L'écho des Marais

Voie verte V92	p.18
Flours Nourricières	p.19



Notre clin d'œil historique

Petites et grandes histoires de Courcoury	p.20
Courcoury d'hier et d'aujourd'hui	p.24



La vie au quotidien

État-civil	p.27
Repas des enfants de l'Ecole / Vœux de la Municipalité	p.28
Légion d'honneur	p.29
Cirque Fabio	p.30
Réunions Publiques	p.31
Nouveau drapeau des Anciens Combattants	p.32
Cérémonie du 8 Mai	p.33
La vie de la Bibliothèque	p.34
L'école et l'accueil périscolaire	p.36



Vie associative et Acteurs de la vie sociale

Annuaire des associations	p.39
Articles des associations et paroisse	p.40



Et encore

Eh Ben Asteur	p.55
Les commerces, artisans	p.56
Petites annonces / L'humour est dans le Pré	p.59



Bilan à Mi-Mandat p.9



Nouveau drapeau au 8 Mai p.32



Classe découverte p.37



Nouvelle entrée du Bourg p.44

Mot du Maire

Cher(e)s administré(es),

La sortie du Bulletin Municipal nous offre l'occasion de vous donner diverses informations concernant la vie de notre Commune.

Après avoir vécu une campagne électorale à rebondissements, de nouveaux élus ont entre leurs mains, la destinée du pays pour les cinq années à venir. En tant qu'élus municipaux, nous serons attentifs aux projets du nouveau Gouvernement vis-à-vis de nos communes.

Dans ce numéro, l'équipe municipale vous présente un « bilan à mi-mandat ». Nous continuerons bien entendu à remplir la mission du « bien vivre ensemble » qui nous a été confiée en 2014.

Vous pourrez, entre autres, prendre connaissance de l'avancée des différents projets réalisés et en cours, notamment la première phase des travaux d'amélioration de la RD128 et du Centre Bourg réalisés. Le dossier de la deuxième phase est entre les mains des différents services avant que l'appel d'offres ne soit réalisé.

Les beaux jours se sont installés depuis plusieurs semaines annonçant un été bien agréable ; l'équipe municipale reste attentive et vigilante auprès des personnes les plus fragiles qui auraient besoin d'aide.

Comme chaque année en cette période, des animations sont proposées par nos associations ; nous tenons sincèrement à remercier les bénévoles pour l'efficacité et le cœur mis à l'ouvrage dans le bon déroulement des activités.

Nous réitérons notre invitation à venir partager ensemble, dans la joie, ces différentes animations fédératrices, créatrices de liens et d'échanges au sein de notre commune dynamique, attractive où il fait bon vivre.

L'équipe municipale et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances et un très bel été.

*Le Maire,
Eric BIGOT*



Bulletin d'Informations Communales

Siège : Mairie de Courcoury

Equipe rédactionnelle :

K. BARON-BRUMAUD – E. BIGOT – A. BOISSINOT – J. DEGUIL – M. FARGEOT – L. GILLARD – K. LE HOANG – G. VILPASTEUR

Ont fourni des documents :

F. BERRY – R. BIGOT – Ch.et Cl. BOISSINOT – JM. KELLER – D. MEUNIER – C. MOREAU – P. ROUILLE – JM. MELLIER – A. PHILIPPE

ISSN - 1265 731 X

N° 48 - JUILLET 2017

Tirage : 370 Exemplaires



Informations Municipales

MEMO UTILE

Permanence des Elus :

Lundi 10 h 00 – 12 h 00, sur rendez-vous :
Kim BARON-BRUMAUD, 2^{ème} Adjointe

Mardi 14 h 00 – 18 h 30, sur rendez-vous :
Eric BIGOT, Maire

Mercredi 14 h 00 – 16 h 00, sur rendez-vous :
Jean-Marc KELLER, 3^{ème} Adjoint

Jeudi 10 h 00 – 12 h 00, sur rendez-vous :
Françoise BARBAUD, 4^{ème} Adjointe

Vendredi 10 h 00 – 12 h 00, sur rendez-vous :
Jean-Michel MELLIER, 1^{er} Adjoint

Samedi 10 h 00 – 12 h 00, sur rendez-vous :
Eric BIGOT, Maire

Permanence des Conseillers Départementaux
Mme Sylvie MERCIER et M. Alexandre GRENOT
Le premier mercredi de chaque mois
à l'annexe du Conseil Général à Saintes

Permanence de l'Assistante Sociale :

Uniquement sur rendez-vous
Annexe du Conseil Départemental Saintes
Tél : 05.46.92.38.38

Liste des Assistantes Maternelles Agréées

Laurence BALCEREK
2a rue de la Passée, Chez Deschamps
05.46.74.63.26 / 06.88.62.17.89

Carole DANARD
7 Route de Corcosse, Chez Gallet
05.46.91.15.12 / 06.63.84.23.75

Céline MAZUEL
3 Rue des Obiers, Le Bourg
05.46.74.49.90

Nelly MONNEAU
4 rue de la Forge, Chez Fruger
05.46.91.15.36

Noémie REINHARD
2 rue Pierre Schoeffer, Le Bourg
06.14.14.72.80

En cas d'urgence :

Mairie : 05 46 93 18 23

Le Maire : 06 13 47 56 31



Horaires de la bibliothèque (Sauf Jours Fériés) :

Les mercredis de 16H00 à 18H00
les jeudis de 16H30 à 18H30
les samedis de 10H00 à 12H00

Heures d'ouverture de la Mairie :

Lundi : 09h00 – 12h30

Mardi : 13h30 – 18h30

Mercredi : 13h00 – 18h00

Vendredi : 08h00 – 12h00

Samedi : 10h00 – 12h00

Contacter la Mairie :

Téléphone : 05 46 93 18 23

Fax : 05 46 93 56 58

Courriel : mairie@courcoury.fr

Site Internet : www.ville-courcoury.fr

Pour la version mobile de notre site, scannez avec votre Smartphone le QR-Code ci-dessous :





RESUME DES COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

RAPPEL IMPORTANT : *Le compte-rendu intégral de chaque Conseil Municipal reste affiché pendant un mois dans le panneau extérieur (place de Pampilhosa).*

Il est consultable à la Mairie aux heures d'ouverture et sur le site internet :

www.ville-courcouronnes.fr

Séance du 23 mars 2017

Monsieur le Maire introduit l'intervention de Monsieur Pouyanne, trésorier municipal, venu faire une analyse du compte de gestion. Le bilan retrace des finances saines, avec une augmentation des dépenses d'investissement de 2016 (par rapport aux années précédentes), justifiée par les travaux du centre bourg et de l'ancienne discothèque. Il met en avant la capacité d'autofinancement substantielle de la commune ayant permis de financer ces fortes dépenses sans avoir recours à l'emprunt. Enfin, le bilan comptable présente un résultat positif pour 2017, avec une capacité d'autofinancement toujours conséquente, permettant de faire face aux dépenses courantes, malgré la baisse des recettes de l'Etat. Après quoi, il a quitté la séance. Ensuite, le maire a poursuivi en incitant les conseillers à rester modérés sur le budget à venir, prévoyant les travaux de la 2^{de} tranche de la RD128, qu'il faudra également financer, ainsi que l'aménagement intérieur de l'ancienne discothèque.

Approbation du compte administratif et compte de gestion 2016

Le Maire ayant quitté la séance, le compte administratif de l'exercice 2016 et le compte de gestion ont été adoptés à l'unanimité par le conseil municipal siégeant sous la présidence de Mme Kim BARON BRUMAUD, adjointe au Maire.

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	486 673,57 €	313 487,56 €
Recettes	348 243,72 €	525 756,38 €
Excédent/Déficit	-138 429,85 €	+ 212 268,82 €

Affectation du résultat 2016

Après avoir approuvé le Compte administratif 2016 qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 212 268,82€, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'affectation du résultat :

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître :

- Un solde d'exécution négative de : 138 429,85€
- Des restes à réaliser de dépenses de : 40 108,79€
- Des restes à réaliser de recettes de : 114 517,81€

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2017, décide, d'affecter au budget primitif 2017 le résultat comme suit :

- Affectation en réserves (1068) : 64 020,83€€
- Excédent de fonctionnement reporté : 148 247,99 €
- Déficit d'investissement reporté : 138 429,85 €

Délibération portant sur le transfert de compétences « Documents d'urbanisme » à la CDA de Saintes

Après avoir débattu sur le transfert de la compétence «documents d'urbanisme» à la Communauté d'Agglomération de Saintes, les élus à l'unanimité s'opposent au transfert de la compétence.

Délibération portant sur la délégation du droit de préemption urbain à l'Établissement Public Foncier (EPF) de Poitou-Charentes

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal délègue le Droit de préemption urbain à l'EPF sur des zones bien établies. Pour : 13 et Abstention : 1

Demandes de subventions

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité le Maire à demander une aide financière au titre de DETR, du plan « Héritage 2024 » et par le biais de la « commission sport » du Conseil Départemental pour la mise en place d'un équipement sportif, aux abords de l'école.
- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité le Maire à demander une aide financière au titre de DETR, les services de la DRAC et par le biais de la « commission culture » du Conseil Départemental pour la Restauration des fonts baptismaux de l'église.
- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité le Maire à demander une aide financière au titre du FSIPL, relative à ce projet dans la catégorie « Développement d'infrastructures en faveur de la construction de logements » et de solliciter le Conseil Départemental pour la deuxième phase de la réhabilitation de l'ancienne discothèque.

Participation à la mise en place d'une citerne d'eau

Dans le cadre des réglementations en vigueur en matière d'accès à l'eau en cas d'incendie, un particulier est dans l'obligation de mettre en place une citerne d'eau, par mesure de sécurité, étant trop éloigné de la première borne à incendie du secteur et de façon à ce que les pompiers y puisent l'eau si besoin. Cette réserve se trouvera en bordure de voie publique, et pourra être amenée à servir pour éteindre un feu dans un périmètre autour de la citerne. Ainsi, le demandeur sollicite les élus pour participer au financement de cette citerne, dans la mesure où elle sera également à leur disposition.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, refuse de participer financièrement à l'achat et la mise en place de cette citerne. Contre : 7, Pour : 4 et Abstention : 3

Question diverse

Dans le cadre de la révision du PLU, le maire annonce que le marché a été attribué au bureau d'étude URBAN HYMNS, situé à Saint Sauvant.

Séance du 4 avril 2017

Monsieur le Maire introduit l'intervention de Monsieur Le Meur, de la société MEDAN, qui, suite aux nouvelles réglementations d'utilisation des produits phytosanitaires, est venu présenter les solutions pour l'entretien des espaces publics, les produits interdits, les produits autorisés, ainsi que leur composition.

Budget primitif de l'année 2017

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2017 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	600 488,23 €	600 488,23 €
Fonctionnement	562 600,99 €	562 600,99 €
TOTAL	1 163 089,22 €	1 163 089,22 €

Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales 2017

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à ceux



Informations Municipales

de l'année 2016, et de voter les taxes directes locales 2017 comme suit :

	Taux année n-1	Taux année n	Bases	Produit
Taxe Habitation	11.54	11.54	704 200	81 265
Foncier Bâti	20.94	20.94	479 800	100 470
Foncier Non-Bâti	50.17	50.17	45 100	22 627
Total				204 362

Demande de subvention pour la création d'un logement à l'ancienne discothèque

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité le Maire à demander une subvention à la région Nouvelle Aquitaine et à signer tous les documents qui s'y rattachent.

Tarif de location d'un local communal

Dans le cadre d'une demande d'un professionnel souhaitant louer un local à Courcoury, il est proposé de mettre à disposition, par le biais d'une convention de location, le local attenant à la salle René Guilloit, en contrepartie d'un loyer de 50€ par semaine de présence.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve ce loyer. Pour : 13 et Abstention : 1

Frais de transport scolaire RPI

Depuis plusieurs années et pour ne pas impacter les familles, la commune de Courcoury avait pris à sa charge le montant total des frais relatifs au transport scolaire dans le cadre du RPI. Cette année encore, le Maire expose la situation aux conseillers et propose à nouveau cette prise en charge pour la rentrée 2017, dans l'attente du transfert de cette compétence à la CDA.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, accepte à l'unanimité, la prise en charge de ces frais, dans l'attente du transfert de la compétence transport scolaire, à la CDA.

Demandes de subvention Acquisition d'un drapeau officiel

Le drapeau des anciens combattants de Courcoury servant lors des cérémonies officielles est très abîmé.

Le Maire propose d'en acheter un nouveau. Le coût du drapeau est de 829.93€ HT.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, autorise à l'unanimité le maire à mener toutes démarches et à signer tous les documents en vue de l'obtention de subventions et aides diverses.

Question diverse

A la demande du personnel technique, et suite au compte rendu de la Commission du Personnel, il serait nécessaire d'obtenir une aide physique pour la saison printemps/été, pour l'entretien des espaces verts (tonte, désherbage manuel...). Deux solutions ont été proposées : recrutement d'un agent communal à mi-temps, ou intervention d'une entreprise/association de réinsertion, telle une prestation de service. L'ensemble du conseil municipal approuve la seconde solution, et décide d'engager un Chantier d'Insertion, pour 4 mois, avec un mois d'essai, à l'issue duquel un bilan sera fait.

Séance du 16 mai 2017

Subventions aux associations 2017

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil une répartition des subventions versées aux associations, comme suit :

(Les élus faisant partie du bureau d'une association concernée par l'attribution d'une subvention, sont exclus du vote de cette subvention, par conséquent, ils ne sont pas comptabilisés dans le résultat de chaque vote)

Parmi toutes les demandes de subvention traitées, il a été décidé, que seules les associations concernées par le versement d'une subvention seraient soumises au vote.

- Cuisines et Partages : 400€
- Corcosse Amitié : 500€
- Association des Parents d'Elèves Courcoury / Les Gonds : 400€
- Coopérative scolaire : 600€
- La Pibole Saintongeaise : 600€
- L'Amicale des lecteurs de la Bibliothèque de Courcoury : 400€
- E.L.I.S.A : 200€
- La Cour'Oie : 1230€
- Les pêcheurs d'anguilles de la Seugne : 60€
- La Fondation du Patrimoine : 75€
- Ecole du Chat Libre de Saintes : 100€
- Défi Raid Aventure : 100€ (organisation de parcours sportifs sur Courcoury)

Délibération relative au projet du Programme Local de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération de Saintes – Avis du conseil municipal

Le Programme Local de l'Habitat, selon le CCH, définit pour six ans les objectifs et principes d'une politique visant :

- à répondre aux besoins en logements et en hébergement,
- à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale,
- à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées.

Entendu l'exposé de Monsieur le maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable sur le projet de Programme Local de l'Habitat 2017-2022 de la Communauté d'Agglomération de Saintes. Pour : 13 et Abstention : 1

Questions diverses

- Un comité de pilotage est créé pour la rénovation et le réaménagement de la salle des fêtes, les élus volontaires pour faire partie de ce comité sont : Daniel JOLIBOIS, Jean-Michel MELLIER, Jean-Marc KELLER, Catherine DUDOIGNON, Françoise BARBAUD, Eric BIGOT.
- Monsieur le Maire informe le conseil que le hangar situé près du restaurant l'Amaryllis est en vente. Un acquéreur potentiel a approché le vendeur. Cependant, Monsieur Guillaud, restaurateur de l'Amaryllis a émis, auprès de la mairie, le souhait de l'utiliser, pour stocker du matériel. De ce fait, Monsieur le Maire demande aux conseillers leur avis sur une éventuelle préemption urbaine, ce qui réserverait l'achat de ce bâtiment au profit de la mairie (pour : 6, contre : 4, abstention : 4). Il est précisé qu'un loyer serait demandé au restaurateur, pour son utilisation, au même titre que le logement et le restaurant. Le Maire va donc exercer son droit de préemption sur ce bâtiment.
- Un point est fait sur la réunion des diagnostics environnemental et agricole relatifs à la révision du PLU, réunion intéressante et constructive, le document de travail va être transmis à l'ensemble des élus pour amender, corriger, ajouter le/du contenu. Une réunion de travail de concertation sera à nouveau organisée. La réunion PLU avec les agriculteurs a eu lieu avec un très bon taux de participation.



Informations Municipales

RESULTAT DES ELECTIONS

23 avril 2017 : 1^{er} tour de l'élection présidentielle

Liste	Nombre de Voix	% Total	% Exprimés
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	23	5,12%	5,26%
Mme Marine LE PEN	108	24,05%	24,71%
M. Emmanuel MACRON	100	22,27%	22,88%
M. Benoît HAMON	26	5,79%	5,95%
Mme Nathalie ARTHAUD	3	0,67%	0,69%
M. Philippe POUTOU	5	1,11%	1,14%
M. Jacques CHEMINADE	0	0,00%	0,00%
M. Jean LASSALLE	10	2,23%	2,29%
M. Jean-Luc MÉLENCHON	76	16,93%	17,39%
M. François ASSELINEAU	8	1,78%	1,83%
M. François FILLON	78	17,37%	17,85%
Blancs	6	1,34%	
Nuls	6	1,34%	

Nombre d'Inscrits : 532
Bulletins dépouillés : 449
Nombre Exprimés : 437
Participation : 84,40%



Le temps a passé ...
Clément et Benoît Corbinaud en 2001... Ils ont voté en 2017 pour la première fois.



Informations Municipales

7 mai 2017 : 2^{ème} tour de l'élection présidentielle

Liste	Nombre de Voix	% Total	% Exprimés
M. Emmanuel MACRON	237	55,12%	64,58%
Mme Marine LE PEN	130	30,23%	35,42%
Blancs	43	10,00%	
Nuls	20	4,65%	

Nombre d'Inscrits : 532
Bulletins dépouillés : 430
Nombre Exprimés : 367
Participation : 80,83%



11 juin 2017 : 1^{er} tour des élections législatives

Liste		Nombre de Voix	% du Total	% Exprimés	% inscrits
M. Remy CATROU	FI	26	9,06 %	9,25 %	4,89%
Mme Henriette DIADIO-DASYLVA	UDI	3	1,05 %	1,07 %	0,56%
M. Jean-Louis LAVAZEC	EXG	1	0,35 %	0,36 %	0,19%
M. Alain GEORGEON	DIV	5	1,74 %	1,78 %	0,94%
M. Bernard CHRETIEN	DVG	0	0,00 %	0,00 %	0,00%
M. Frederic NEVEU	LR	43	14,98 %	15,30 %	8,08%
M. Alexandre BEAUVAIS	DVD	1	0,35 %	0,36 %	0,19%
M. Jean-Philippe ARDOUIN	REM	68	23,69 %	24,20 %	12,78%
M. Frederic SANANES	DVG	5	1,74 %	1,78 %	0,94%
Mme Isabelle NINVIRTH	DIV	5	1,74 %	1,78 %	0,94%
Mme Joelle DE CORTE	ECO	7	2,44 %	2,49 %	1,32%
M. Patrick CHEBROUX	DVD	0	0,00 %	0,00 %	0,00%
Mme Marie-France MOQUET	CON	5	1,74 %	1,78 %	0,94%
Mme Renée Eliane BENCHIMOL LAURIBE	RDG	2	0,70 %	0,71 %	0,38%
M. Eric BELLEPERCHE	EXD	1	0,35 %	0,36 %	0,19%
Mme Rachel COINTET	FN	45	15,68 %	16,01 %	8,46%
M. Julien PAPINEAU	DVG	32	11,15 %	11,39 %	6,02%
Mme Francoise MESNARD	SOC	32	11,15 %	11,39 %	6,02%
Blancs		4	1,39 %		
Nuls		2	0,70 %		

Nombre d'Inscrits : 532
NB Bulletins dans Urne : 287
NB Bulletins dépouillés : 287
% Bulletins Dépouillés : 100,00 %
Nombre Exprimés : 281
Participation : 53,95 %

18 juin 2017 : 2^{ème} tour des élections législatives

Législatives 2017 - Résultat du second tour pour la Commune de Courcoury

Liste	Nombre de Voix	% du Total	% Exprimés	% Inscrits
M. Frederic NEVEU	69	30,67%	37,30%	12,97%
M. Jean-Philippe ARDOUIN	116	51,56%	62,70%	21,80%
Blancs	25	11,11%		
Nuls	15	6,67%		

Nombre d'Inscrits : 532
NB Bulletins dans Urne : 225
NB Bulletins dépouillés : 225
% Bulletins Dépouillés : 100,00%
Nombre Exprimés : 185
Participation : 42,29%



Informations Municipales

BILAN A MI-MANDAT

En mars 2014, une nouvelle équipe municipale a été élue au service de la commune. A mi-mandat celle-ci vous présente le bilan de ses activités :

AMELIORER LES SERVICES PUBLICS Etre à l'écoute et au service de chacun de nos concitoyens	
L'ECOLE	
Profession de foi 2014	Réalisé à ce jour
Pérennisation de l'école dans le cadre communautaire, tout en affirmant son identité	<ul style="list-style-type: none"> Aucune dérogation n'est acceptée pour les familles Financement total des frais de transport des jeunes du RPI par la Mairie Révision du PLU commencée afin de favoriser la venue de nouvelles familles
Renforcer les liens avec les acteurs concernés (enseignants, parents d'élèves, Education Nationale, Municipalité de Les Gonds...)	<ul style="list-style-type: none"> Des rencontres régulières ont lieu avec les enseignants de notre école Une collaboration étroite a été mise en place avec les services de l'Education Nationale ainsi qu'avec les Délégués Départementaux de l'Education Nationale Après la mise en place du RPI afin de maintenir une école sur notre territoire, des relations étroites sont établies avec la Municipalité de LES GONDS
Amélioration du cadre de vie scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Extension de l'accueil périscolaire par la création d'une salle pour les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) Réfection de la toiture de la salle CM1 Changement des volets et fenêtres Subventions demandées pour la création d'un plateau multisports Sécurisation de l'école
MAIRIE	
Maintenir les horaires d'ouverture au public de la Mairie	<ul style="list-style-type: none"> Les horaires d'ouverture répondent à l'attente des concitoyens
Mise à disposition de services en utilisant le site internet de la commune	<ul style="list-style-type: none"> Le site internet de la commune propose tout un ensemble de services pour les administrés
Maintenir les permanences des services sociaux	<ul style="list-style-type: none"> A la demande du Département, les services ont été réorganisés et les permanences des services sociaux ont changé de lieux
Maintenir les permanences des élus	<ul style="list-style-type: none"> Les élus sont à la disposition de l'ensemble de la population
BIBLIOTHEQUE	
Maintien de l'accès gratuit aux livres, d'un service municipal avec un fonctionnement associatif, de l'accès gratuit à Internet	<ul style="list-style-type: none"> Le fonctionnement associatif est maintenu par la signature d'une convention entre la Mairie et l'Association des lecteurs de la Bibliothèque de Courcoury Partenariat intense avec l'école Accès internet à disposition gratuitement Achats annuels d'ouvrages pour abonder le fonds municipal
Poursuivre les investissements dans les locaux pour améliorer l'accueil des lecteurs	<ul style="list-style-type: none"> Isolation et changement des fenêtres et volets Achat de matériel
COMMUNICATION	
Maintenir une information accessible à tous.	<ul style="list-style-type: none"> Informations régulières à travers la distribution de flashes infos et amélioration du contenu du journal semestriel d'informations communales.
Mise à jour régulière et amélioration du site Internet de la commune afin d'en faire un véritable outil de communication en complément du journal d'informations communales (avec compte-rendu des Conseils municipaux par exemple)	<ul style="list-style-type: none"> Changement complet du site Internet et meilleure attractivité avec l'ensemble des informations communales et mise à jour régulière
Maintenir les réunions avec la population pour présenter les finances publiques ainsi que les grands projets	<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs réunions publiques ont eu lieu : sur le budget de la commune, sur le projet de l'amélioration du centre bourg et RD128, sur le plan communal de sauvegarde



Informations Municipales

<u>Profession de foi 2014</u>	<u>Réalisé à ce jour</u>
Etudier la mise en place de panneaux d'informations aux entrées de notre commune	<ul style="list-style-type: none"> Des panneaux d'informations sont installés aux entrées de notre commune Le changement des plans communaux va être effectué prochainement
Création d'un livret d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> Un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants a été créé
Visite organisée de la commune	<ul style="list-style-type: none"> Pas mis à ce jour en application
SERVICES AUX PERSONNES	
Création d'un service d'aide aux personnes en lien avec le CCAS	<ul style="list-style-type: none"> Service d'Aide : après consultation auprès de la population, aucun besoin n'a été recensé Participation de la commune aux frais du CCAS de Saintes pour les « prestations à domicile »
Maintien d'un repas avec les anciens de notre commune	<ul style="list-style-type: none"> Le repas des anciens de notre commune a été remplacé par un repas intergénérationnel sans limite d'âge
PLAN DE SAUVEGARDE	
Actualisation permanente du Plan de Sauvegarde, utilisation des SMS pour les alertes	<ul style="list-style-type: none"> L'actualisation du Plan de Sauvegarde est annuelle Un service d'alerte SMS/fixe est activé en cas d'alerte orange/rouge
Sensibilisation de la population aux différents risques	<ul style="list-style-type: none"> Des réunions de présentation du Plan de Sauvegarde ont lieu régulièrement (dernière présentation : 21 avril 2017) Exercices réguliers d'alerte à l'école (Incendie – confinement – intrusion)
FACILITER LE « VIVRE ENSEMBLE » Favoriser et développer les échanges et les rencontres entre habitants, pour éviter l'isolement et rendre notre commune plus attractive	
Continuer l'aide accrue à la vie associative	<ul style="list-style-type: none"> Aide matérielle : mise à disposition gratuite d'un photocopieur, du matériel municipal, mise en place d'un outil internet de réservation de la salle Associative, prêt de salle gratuit - etc.... Aide financière par le biais de subventions Aide administrative et juridique (favoriser les formations des bénévoles – etc...)
Poursuite des actions déjà initiées	<ul style="list-style-type: none"> Participation active aux différents évènements fédérateurs (Fête de la Seugne, expositions, concerts, spectacles, etc...) Participation aux opérations nationales (Le jour de la nuit – Octobre rose – Villes étoilées – Nettoyons la nature – Fête du patrimoine – Fête de la musique, etc...)
Développement de nouvelles actions	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de la Semaine bleue Favoriser les repas de quartier (prêt de matériel) Mise en place de conférences (ex : patrimoine et habitat – milieu naturel, etc...)
Favoriser les échanges intergénérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un service covoiturage sur le site internet de la commune
ECONOMIE ET TOURISME Être constamment au service du développement économique et touristique de notre commune.	
Préservation de la vocation agricole du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Démarrage de la modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme), avec un diagnostic partagé avec la commune de LES GONDS
Aide et promotion du tissu économique, tout en favorisant son développement	<ul style="list-style-type: none"> Mise en valeur du restaurant Maîtrise des baux commerciaux Promotion et communication du tissu économique lors des demandes en Mairie Accueil de nouveaux professionnels (pizzaiolo – ostéopathe – etc...)
Soutien aux activités de tourisme et de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place avec la CDA de Saintes et le Département du tracé Voie verte V92 Mise en place d'une nouvelle signalétique Rencontre régulière des professionnels d'accueil et de restauration Accueil de groupes extérieurs et visites de notre commune Entretien permanent du parcours de santé
Mise en valeur de notre patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> Valoriser la maison de la Seugne par une utilisation fréquente Projet de restauration de l'église St Martin (inscrite) et des fonts baptismaux (classés) Acquisition de nouvelles décorations (pour Noël 2017)



Informations Municipales

AMENAGER LE CADRE DE VIE

Aménager, restaurer et entretenir notre cadre de vie, pour préserver un environnement agréable dans une commune où il fait bon vivre

<u>Profession de foi 2014</u>	<u>Réalisé à ce jour</u>
Maintien du plan pluriannuel d'entretien et d'amélioration de la voirie	<ul style="list-style-type: none">Investissements annuels d'amélioration de la voirie
Mise en place d'une meilleure signalisation	<ul style="list-style-type: none">Changement de la signalétique dans le centre bourg et de panneaux de villages
Poursuite du programme d'effacement des réseaux	<ul style="list-style-type: none">Pas encore mis en application
Poursuite de la sécurisation du petit patrimoine	<ul style="list-style-type: none">Sécurisation des puits communaux
Programmation de plantation de haies	<ul style="list-style-type: none">Des arbres et haies ont été plantés à l'entrée de la commune
Mise en conformité des bâtiments publics au regard de la loi PMR	<ul style="list-style-type: none">Diagnostic réalisé et plan pluriannuel (3 ans) de mise en conformité des bâtiments communaux (action en cours).
Mise en application du projet d'amélioration du Centre Bourg	<ul style="list-style-type: none">La 1^{ère} phase est réaliséeLe travail sur la 2^{ème} phase est en cours, pour une réalisation prévisionnelle en 2019Travaux (clos – couvert et extérieurs) de la discothèque « le Grillon » avec construction d'arcades en pierre (exigence de l'Architecte des Bâtiments de France)
Lancement d'études sur les possibilités de nouvelles constructions	<ul style="list-style-type: none">Signature d'une convention avec la CDA de Saintes et l'EPF (Etablissement Public Foncier)
Révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme)	<ul style="list-style-type: none">Travail de révision du PLU démarré en 2017 (durée 2 ans) (Coût : 30 600 €)
Accessibilité de l'ADSL Haut débit	<ul style="list-style-type: none">Partenariat avec la CDA de Saintes et le département. Faisabilité 2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINTES

Conforter notre implication dans le schéma intercommunal

Participation aux projets communautaires au service des habitants, en étant représentés au sein de l'ensemble des compétences	<ul style="list-style-type: none">Les élus participent aux différentes commissions de la CDA de Saintes et des syndicats intercommunaux (eau, informatique, Marais de la Seugne, etc...)
Poursuite de l'engagement de la commune dans le projet Charente-Seugne	<ul style="list-style-type: none">Participation des élus à la commission « Charente-Seugne » de la CDA
Participation active au projet d'assainissement à l'échelle communautaire	<ul style="list-style-type: none">Projet pas encore d'actualité
Mutualisation matérielle et événementielle avec les communes limitrophes	<ul style="list-style-type: none">Participation aux différents groupements d'achats de la CDA de Saintes permettant des économies d'échelles

LES FINANCES PUBLIQUES

Maîtrise en permanence et avec une rigueur absolue de la gestion des finances communales et de la fiscalité

- Continuer une politique budgétaire adaptée aux besoins de la population, en phase avec les ressources de la commune en maîtrisant la pression fiscale
- Mise en place d'outils de gestion afin de continuer à dégager des économies sur le budget de fonctionnement
- Présentation des finances publiques communales en réunion publique et par diffusion en flash d'informations

Commentaires de M. Le receveur, M. POUYANNE.

Les investissements sont toujours aussi importants pour la commune de Courcoury.

Un endettement presque inexistant, de solides réserves et une structure financière générant une capacité de financement importante sont les points forts de la commune de Courcoury qui dispose ainsi d'une bonne marge de manœuvre.



Informations Municipales

TRAVAUX



*Curage du fossé de la rue des
Glycines le 14 février 2017*



Travaux Chez Deschamps, Rue René Guillot



Travaux Rue de la Liberté



COURCOURY A TRAVERS LA PRESSE

fine fleur de

ici Grégory
pizzaio
tant, s'est
né pour la finale
championnat
France à Paris

Charente. Une rencontre tellement enthousiasmante que Grégory Granon envisage désormais de proposer des soirées où il mettrait des fleurs sur la pizza, comme on met une cerise sur le gâteau.

Quatorze camions à pizzas circulent dans un secteur qui va de « Roland chefort à Migron, des Conds à Saint-Hilaire-de-Villefranche », décrit le pizzaïolo, qui n'ignore rien de la concurrence et du marché.

Au départ, je voulais un footballeur, mais j'ai finalement choisi cet ancien tr

Reconnaisances

C'est en présence des membres de la Légion d'honneur Saintes-Jonzac et des anciens combattants saintais qu'Eric Bigot, maire de Courcoury, a mis à l'honneur à l'occasion du 8 mai. Guy Richard et



BRUNO ROBERT

u petit u
violette
son a u
pour faire
de son camion-p
et demi que ce n'
telle à Vénéran
ros dans son
2015, du lundi
à Brizambon
pelle-des-Pe
vern.

Les 15 et
finale du
la pizza,
des pizz
diédats
croch
Poi
la de
ry c
po
gr

COURCOURY

Sainte Agathe 11/15/17

Les déchets sont aussi des ressources

À la suite d'une réflexion passant par de nombreuses expériences, Marie-Brigitte Seugnet a mis en place dans la commune de Courcoury une journée découverte sur la permaculture le mois dernier. Elle fut animée par Richard Arnou, qui la pratique depuis huit ans.

Vingt personnes, dont 10 de « Fleur de sel » de Saintes (un système d'échanges ouvert à tous pour pratiquer l'échange de biens, de services et de savoirs) étaient présentes.

La matinée s'est terminée avec une réflexion sur le futur jardinier. Marie-Brigitte Seugnet, puis buttes avec bien sûr sur la société et les général, dont le lui de prendre sois nourrissant avec moins de fatigue et

Permaculture
Ainsi, pour constituer la nature donne : compost, fumier, et paille car la terre reste couverte pour du soleil et des insectes conservant l'eau elle-même, évitant du jardinier.

Il y a quinze ans dans le monde du



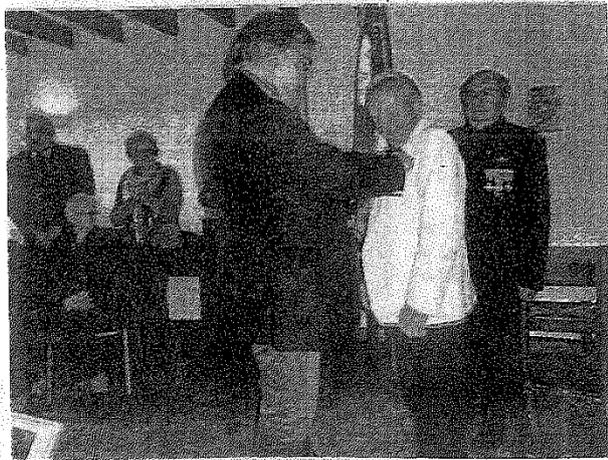
Les écoliers jouent les



La République salue le travail de Jean-Claude Dunoyer

Samedi 1^{er} avril, Jean-Claude Dunoyer a reçu l'insigne de Chevalier de la Légion d'honneur, devant un parterre d'invités, dans la salle de réception du restaurant l'Amarylhis. La députée Catherine Quéré, le maire Eric Bigot et son premier adjoint Jean-Michel Mellier, ainsi que Gabriel Gaboriau et Ludovic Proust, respectivement président d'honneur et président de l'Union fédérale des Anciens combattants saintais avaient tenu à être présents pour féliciter le récipiendaire.

Jean-Claude Dunoyer a été nommé dans la promotion du 1^{er} janvier 2017. Et c'est le Courcourais Alain Philippe, président de la Société des membres de la Légion d'honneur (SMILH)/Comité de Saintes-Jonzac, qui, au nom du président de la République, a décoré Jean-Claude Dunoyer.



Jean-Claude Dunoyer a reçu l'insigne de la Légion d'honneur des mains d'Alain Philippe. PHOTO MUNICIPALE DE COURCOURY

actif, figurent des résidences présidentielles, des châteaux comme ment valu la médaille commémorative la Croix de la Légion d'honneur



Etat Civil

PACS EN MAIRIE - Décret n°2017-889 du 6 mai 2017 (JO du 10 mai 2017)



A compter du 1^{er} Novembre 2017, l'enregistrement, la modification et la dissolution des Pactes Civils de Solidarité (Pacs) sont transférés aux Officiers d'Etat Civil.

Le décret précise les documents qui devront leur être fournis et la procédure qu'ils devront suivre (traitement automatisé des données ou tenue d'un registre dédié).

Immatriculation des 2 roues

A compter du 1^{er} juillet 2017, les dimensions des plaques d'immatriculation des véhicules à moteur à deux roues ou trois roues et des quadricycles à moteur non-carrossés sont uniformisées !

Les anciennes plaques doivent être changées au bénéfice d'un format unique :

210 x 130 mm



SECOURISME

Former 80% des Français aux gestes qui sauvent



C'est la recommandation de la mission sur la généralisation de la formation aux gestes qui sauvent, dans un rapport remis, le 20 avril 2017, à la Secrétaire d'Etat chargée de l'aide aux victimes. Ces travaux font suite aux attentats de 2015 et 2016, qui avaient mis en lumière l'insuffisante formation des Français aux soins de premiers secours. Aujourd'hui, 27%

(17.5 millions) seulement sont initiés. Pour étendre la formation à un plus grand nombre, les rapporteurs préconisent 27 mesures dont l'instauration d'un parcours continu de formation durant la scolarité et la formation obligatoire au secourisme pour les fonctionnaires. Les collectivités locales sont également invitées à prendre part au mouvement de formation de la population, à travers des plans d'action menés en partenariat avec les sapeurs-pompiers. Rapport disponible sur www.ladocumentation-francaise.fr

Brûlage des déchets verts

Les « déchets verts » (éléments issus de la tonte de pelouse, taille de haies et arbustes, résidus d'élagages...) sont assimilés à des déchets ménagers selon le décret n°2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets.

Or, l'article 84 du règlement sanitaire départemental type, qui constitue la base des règlements sanitaires départementaux adoptés par les préfets, dispose que le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit.

Certains règlements sanitaires départementaux interdisent ainsi le brûlage de végétaux mais accordent des autorisations, sous certaines conditions déterminées (nature des déchets, période de l'année, conditions d'exécution...) en fonction des pratiques locales.

Extrait du Journal Officiel du 25.09.2007, p5829, questions n°147

Une demande **obligatoire** d'autorisation est disponible en Mairie.



CIVISME

RAPPEL :

Cet arrêté fixe, entre autres, les horaires où vous pouvez utiliser des outils bruyants :

... « Article 1 – Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, débroussailleuse, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique ... etc. ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8H00 à 20H00
- les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00
- les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00 » ...

Extrait de l'Arrêté Municipal du 16 Juillet 2003

Savoir vivre en société, c'est respecter les autres et accepter certaines règles de bonne conduite. La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous. Des textes de lois (Code civil, arrêtés préfectoraux et municipaux ...) régissent parfois le comportement à adopter, mais une bonne entente est souvent une histoire de tolérance et de citoyenneté. Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive de règles de bonne conduite pour permettre à tous de vivre dans une commune propre et conviviale.

Tri sélectif :

Dans un souci de propreté, de respect des autres, et pour un comportement écoresponsable nous insistons auprès de tous les foyers pour qu'ils ne laissent pas traîner pendant plusieurs jours les sacs poubelles jaunes et les bacs noirs devant leur domicile. Nous espérons que notre demande sera prise en compte par tous les habitants afin de rendre notre Commune plus agréable à vivre.

Plantations :

L'élagage des haies et des arbres est obligatoire en bordure du domaine public ou privé.

Environnement :

Il est strictement interdit :

- **D'abandonner sur la voie publique des déchets encombrants, des ordures ou des détrit**us y compris au pied des conteneurs à verre (les apporter à la déchetterie) ;
- De brûler à l'air libre des ordures ménagères, des déchets issus de tailles de haies, d'arbres ou tout autre déchet polluant sans autorisation de la Mairie ;
- De déverser dans les cours d'eau, les mares, toutes matières usées, tous résidus fermentescibles d'origine végétale ou animale, toutes substances solides ou liquides toxiques ou inflammables. Cette mesure vise notamment le lavage des véhicules automobiles, la vidange des huiles de moteur, le rinçage des citernes...

Propreté :

Le plaisir de se promener dans les rues de notre Commune dépend pour beaucoup de la propreté des trottoirs et espaces verts. Pour garantir la propreté commune :

- Ne jetez pas vos papiers usagés, déchets et mégots éteints par terre. Gardez-les jusqu'à la prochaine poubelle ;
- Le nettoyage et le déblaiement des caniveaux, grilles d'évacuation des eaux de ruissellement et des mauvaises herbes en bordure de propriété incombent aux résidents.



Campagne de stérilisation de chats errants de la Commune



En partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis et avec l'aide de l'Association « L'École du Chat Libre de Saintes » une campagne de stérilisation de chats (et chattes) errants ou abandonnés se déroule sur toute la Commune depuis mi-avril et jusqu'au 1^{er} octobre 2017, et ce tous les jours de la semaine.

Dans le cadre de cette campagne de stérilisation, des captages sont donc en cours sur l'ensemble de la Commune ; en général, le captage a lieu dans la nuit ou de très bonne heure ; et le matin le chat est emmené chez le vétérinaire (une des trois cliniques vétérinaires de Saintes) pour la stérilisation et le tatouage dont les frais sont pris en charge par les différentes associations partenaires. Ensuite, il est remis le soir même dans son environnement. A l'occasion du passage chez le vétérinaire, un contrôle sanitaire et rapide est effectué sur chaque animal capturé. Ce qui a permis de déceler une atteinte virale de type

Typhus sur des chatons abandonnés trouvés sur notre Commune. Les voisins du quartier où les chatons avaient été trouvés ont été prévenus ainsi toutes les précautions ont pu être prises pour éradiquer cette maladie très contagieuse.

A ce jour, 40 chats ont été stérilisés avec une parfaite parité : 20 mâles et 20 femelles.

Lorsque vous trouvez un chat dans un piège, merci de téléphoner tout de suite à Mr ou Mme POMPÉE (06 75 78 62 08), que nous remercions vivement pour leur implication de façon tout à fait bénévole dans cette opération. Toute personne ayant connaissance de chats errants dans son quartier est priée de leur signaler. De même, il est important de trouver des familles d'accueil pour 2 mois afin de sociabiliser les chatons avant adoption via les services de la SPA.

Sans casque à vélo, votre enfant risque plus qu'un bobo

Depuis le 22 mars 2017, le port du casque à vélo devient obligatoire pour les enfants (conducteurs ou passagers) de moins de 12 ans. À cette occasion, la Sécurité routière lance une campagne de prévention à destination des parents.

À travers cette campagne, il s'agit de montrer que le port du casque pour les enfants n'est pas seulement une obligation, mais aussi une nécessité pour leur sécurité.

Les chocs à la tête chez les jeunes enfants peuvent causer des traumatismes plus graves encore que chez les adultes ou adolescents. C'est pourquoi la Sécurité Routière tient à alerter les parents sur l'importance du port du casque. Le casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70%, le risque de blessure mineure de 31% et le risque de blessure au visage de 28 %. Une étude récente confirme et quantifie le risque de lésions neurologiques dans la tête d'enfant de 6 ans casquée et non casquée. Le port du casque diminue drastiquement le risque de perte de connaissance : à plus de 10km/h, il passe de 98% dans le cas d'une tête non casquée à 0.1% pour la tête casquée.





Le droit de préemption urbain



En principe, le propriétaire a le droit de vendre son bien à qui le souhaite. Une exception : **le droit de préemption.**

Il y a deux types de droit de préemption, celui du locataire et celui de la commune. Par le droit de préemption urbain, cette dernière peut acquérir en priorité un bien mis en vente, au terme d'une procédure administrative très encadrée.

Le propriétaire du bien n'est donc pas libre de vendre son bien à l'acquéreur de son choix et aux conditions qu'il souhaite. Si le propriétaire refuse le prix proposé par la Commune et maintient son projet de vente, cette dernière peut saisir le juge de l'expropriation.

La commune peut exercer son droit de préemption sur les terrains appartenant à des personnes privées ou morales (société, par exemple) mais aussi sur :

- les maisons individuelles,
- les immeubles,
- les appartements.

La commune n'est pas obligée d'acquérir la totalité du bien préempté et peut n'acheter qu'une partie de celui-ci.

La procédure du droit de préemption urbain

Le point de départ de la procédure de préemption est la Déclaration d'intention d'aliéner (DIA), établie par le propriétaire du bien ou son mandataire.

La déclaration d'intention d'aliéner

Le notaire en charge de la vente doit effectuer les formalités imposées par la loi : c'est lui qui vérifie l'existence et la purge du droit de préemption. Si la vente du bien est soumise à un droit de préemption, il dépose la déclaration d'intention d'aliéner. Par la suite, pour signer l'acte définitif de vente, la renonciation de la commune à préempter sera nécessaire.

En revanche, le [compromis de vente](#) peut être signé avec la condition suspensive de non-préemption de la commune.

Santé publique : INTERDICTION DU VAPOTAGE

L'E.CIGARETTE BIENTÔT
INTERDITE DANS LES LIEUX PUBLICS



A partir du 1^{er} octobre 2017, les cigarettes électroniques seront interdites dans les établissements scolaires et les établissements destinés à l'accueil, à la formation et à l'hébergement des mineurs, dans les moyens de transport collectif fermés ainsi que dans les lieux de travail fermés et couverts à usage collectif. Les lieux qui accueillent du public (bars, restaurants, hôtels...) ne seront pas concernés.



V92



Un nouvel axe de déplacement

La mise en place d'une véloroute voie-verte le long de la Charente s'inscrit dans la continuité d'itinéraires européens et se décline au niveau régional. Pilotée par la Communauté d'Agglomération, la création de ce circuit doit permettre de faire la jonction entre Port d'Envaux et Cognac. En Charente comme sur le territoire de Rochefort et de la Communauté de Communes de Charente Arnault ces liaisons existent en effet déjà.

Pour les élus de l'agglomération, il y a donc urgence à intervenir. Un groupe de travail spécifique planche actuellement sur le sujet. Il a confié au cabinet Erea le soin d'en définir le tracé.

Objectif : proposer aux touristes à vélo de visiter notre territoire mais également à la population de profiter de cet itinéraire. Un nouvel axe de déplacement qui doit servir autant aux habitants désireux de circuler à vélo qu'aux visiteurs souhaitant longer le fleuve.

Un circuit provisoire dans l'attente du tracé définitif

Dans un premier temps, le cabinet doit proposer deux itinéraires. Le premier « pare au plus pressé », s'appuie sur les chemins déjà existants mais sans tenir compte pleinement du potentiel touristique de la vallée. Provisoire et relativement facile à mettre en œuvre, il devrait voir le jour en 2017 permettant ainsi de faire le lien entre les véloroutes connexes.

Le second est le tracé définitif. Il implique un travail sur le long terme pour intégrer toute les spécificités du site : environnementales, topographiques, les questions liées à la sécurité... Il devra ainsi éviter les intersections avec les routes à fort trafic, passer d'une rive à l'autre en valorisant les atouts de chacune d'elle et desservir enfin les pôles de vie et d'activité. Sur le tracé on retrouvera notamment les bacs de Chaniers et de Dompierre qui marqueront de leur singularité la voie verte. Une voie verte entre les bacs de Chaniers et de Dompierre-sur-Charente sera aménagée. Le Conseil Départemental est un partenaire central de l'agglomération sur ce projet puisqu'il définit son schéma des véloroutes-voies vertes et ouvre des perspectives de financement.



L'écho des Marais

Fleurs Nourricières





AVIS DE RECHERCHE D'UNE CHAPELLE, MYSTÉRIEUSEMENT DISPARUE !

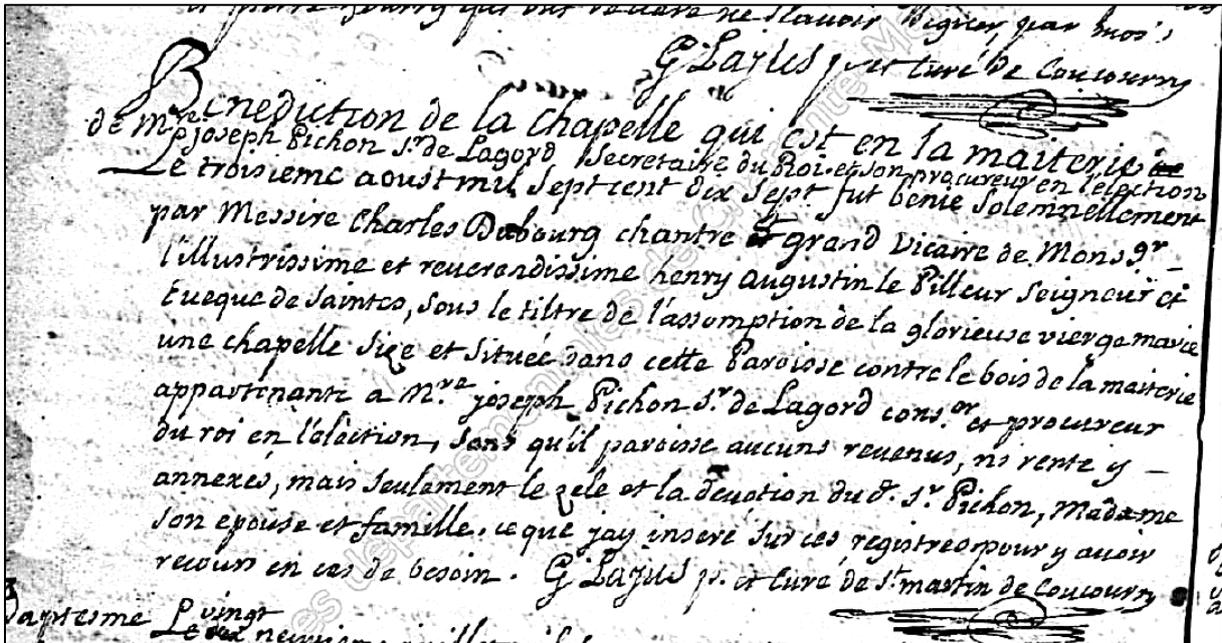
Les archives de Courcoury mentionnent l'existence d'une chapelle ... dont aucune trace physique n'a été retrouvée !!!

Geneviève VILPASTEUR et Alain PHILIPPE, Conseillers municipaux, se sont transformés en détectives et cherchent à élucider ce mystère.

Peut-être certains lecteurs du journal communal ont-ils en leur possession des documents, peut-être ont-ils des souvenirs de récits, peut-être savent-ils où elle se situait ?

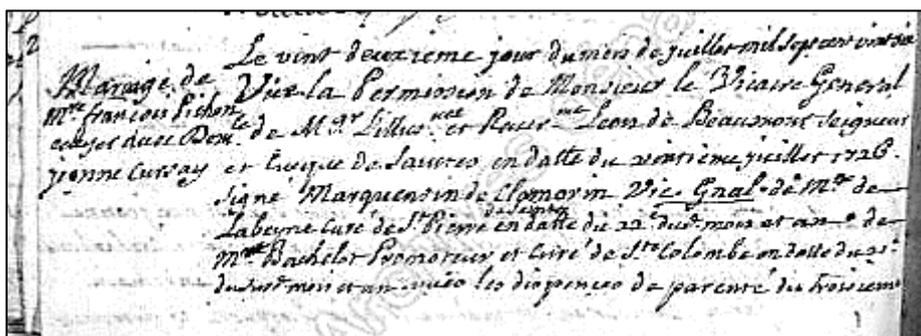
Si tel est le cas, contactez-nous afin de nous aider à résoudre l'énigme de l'emplacement de cette chapelle !

1. Un acte du 3 août 1712 mentionne la bénédiction d'une chapelle, sous le titre de « l'Assomption de la Glorieuse Vierge Marie ». Elle est située contre le bois de la Métairie et appartient à M. Joseph PICHON, Sieur de Lagord, Conseiller et Procureur du Roi en l'élection.



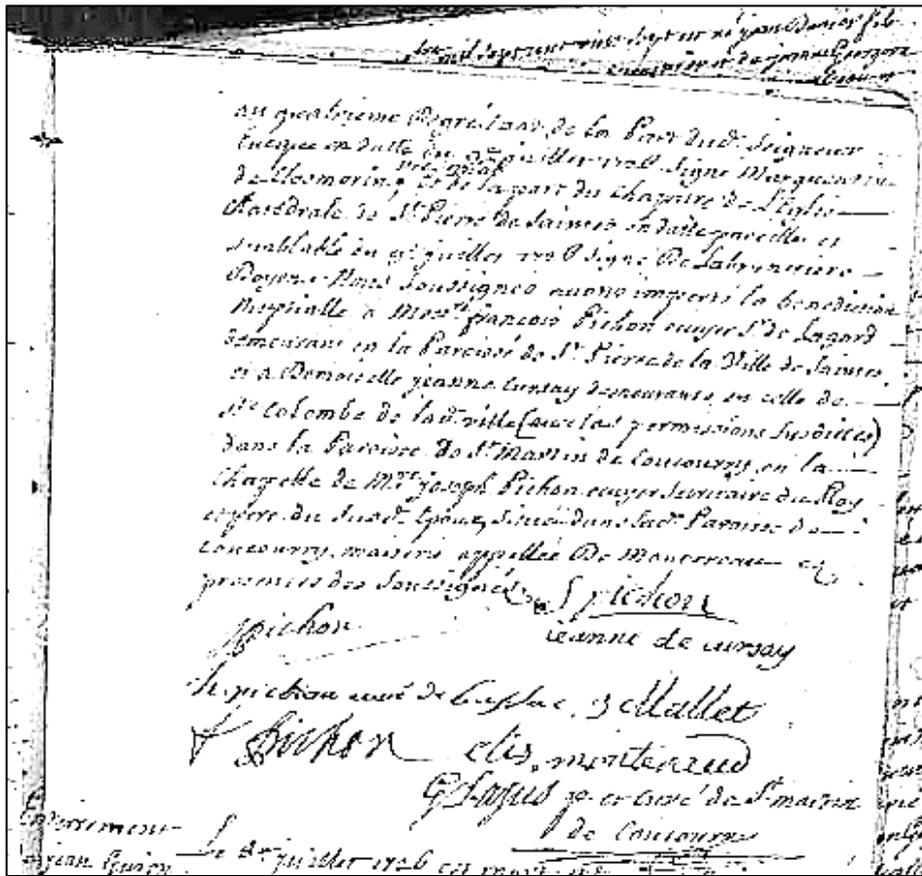
Copie de l'acte de bénédiction de la chapelle

2. Suivant un acte daté du 22 juillet 1726, y fut donnée la bénédiction nuptiale entre François PICHON, écuyer, Seigneur de Lagord (fils de Joseph), et Jeanne CURSAY. La métairie de Joseph PICHON est dénommée « de Montereau ».



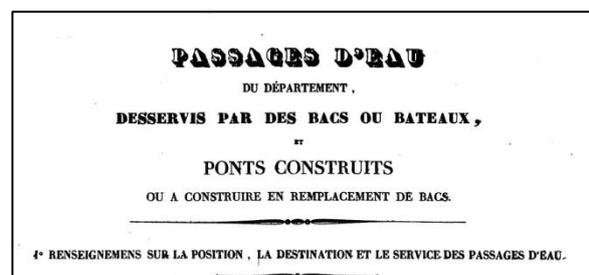
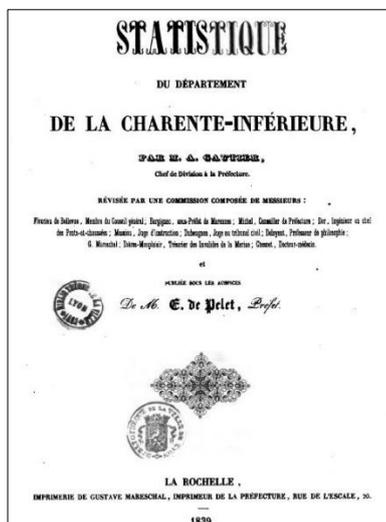


Notre clin d'œil historique



Copie de l'acte (en 2 parties) de l'acte de mariage

3. L'ouvrage « Statistique de la Charente Inférieure » publié, en 1839 (imprimerie Gustave MARESCHAL à La Rochelle), par M. A. GATTIER, sous les auspices du Préfet E. de PELET comporte un chapitre « Passages d'eau du département desservis par des bacs ou bateaux ». Y est mentionné le bac Chaniers (rive droite) – Courcoury (rive gauche). Côté Courcoury, il est précisé que le passage est desservi par le « **chemin de la Chapelle** », ce qui constitue un indice intéressant.





DÉNO- MINATIONS des PASSAGES. (1)	COURS D'EAU sur lequel chaque Passage est établi. (2)	COMMUNICATION par terre que dessert chaque passage. (3)	Largeur de passage dans les eaux moyennes. (4) mètres.	TERRITOIRE SUR LEQUEL SE TROUVENT LES ABOARDS DU PASSAGE.				EMBARCATIONS AFFECTÉES AU SERVICE DE CHAQUE PASSAGE.			
				SUR LA RIVE DROITE.		SUR LA RIVE GAUCHE.		Désignation de chaque embarcation. (9)	Dimensions intérieures		
				Arrondissement.	Commune.	Arrondissement.	Commune.		Long.	Largeur moyenne	Hauteur.
				(5)	(6)	(7)	(8)		(10) mètres	(11) mètres	(12) mètres
Brives.	la Charente.	Chemin de Brives à Chérac.	45	Saintes.	Chérac.	Saintes. (5)	Brives. (5)	un gabarot. un gaillon.	13 90 7 »	2 63 1 22	0 58 0 45
Dompierre.	<i>Idem.</i>	Chemin de St.-Sauvent à Rouffiac.	40	Saintes. (S)	Dompierre. (S)	Saintes.	Saint-Sever.	un gabarot. un gaillon. un batelet.	13 90 10 50 5 75	2 63 1 70 1 15	0 52 0 58 0 43
Port-Chauvau	<i>Idem.</i>	Chemin de St.-Sauvent à Colombiers.	45	Saintes. (S)	Chaniers. (S)	Saintes.	Saint-Sever.	un gabarot. un gaillon. un batelet.	15 35 11 » 6 »	2 90 1 68 1 20	0 57 0 00 0 45
Chaniers.	<i>Idem.</i>	Chemin de la Chapelle à Courcoury.	45	Saintes. (S)	Chaniers. (S)	Saintes.	Courcoury.	un gabarot. un gaillon. un batelet.	14 35 8 25 5 35	2 83 2 » 1 20	0 58 0 45 0 40
Bussac ou Port Bertaud.	<i>Idem.</i>	Chemin de Bussac à Saintes.	50	Saintes. (S)	Bussac. (S)	Saintes.	Saintes.	un gabarot. un gaillon.	6 14 6 33	1 65 1 70	0 68 0 47
la grande Porte.	<i>Idem.</i>	de St-Vaise à Ecurat	45			Saintes.	St.-Saturnin de Séchaud.	un gabarot.	8 14	1 65	0 68

Merci d'avance pour votre aide précieuse !

Geneviève VILPASTEUR et Alain PHILIPPE

ARCHIVES DENICHEES PAR A. PHILIPPE

1. AVION



Accident mortel survenu en Charente-Inférieure, le samedi 29 août 1925 : dans l'après-midi, les Cognaçais voyaient passer sur leur ville, un avion qui se dirigeait vers Saintes, à une très faible hauteur. Il survolait la prairie de Dompierre et les aviateurs lancèrent un message par lequel ils prévenaient une personne des environs de préparer la collation...



Notre clin d'œil historique

On vit en effet l'appareil, un Breguet 19 B 2, n° 1063, se disposer à atterrir, mais, gêné sans doute par la rivière et quelques arbres, il reprit de la hauteur, parcourant une courte distance, puis subitement, sans que rien n'ait pu faire prévoir cet accident, il s'écrasa sur le sol, à dix mètres de la Charente.

L'appareil, est tombé verticalement. Le moteur, pénétrant profondément dans le sol, s'est retourné sur lui-même. Le pilote, l'adjudant Azaël ROBERT âgé de 33 ans, projeté à 50 mètres, a été tué sur le coup. Le passager, René RIVIERE, âgé de 21 ans du 12ème régiment d'aviation, 11° escadrille, qui gisait au milieu des débris de l'appareil devait rendre le dernier soupir quelques instants après.

L'adjudant Robert était marié et père de trois jeunes fillettes. Ses parents habitaient à Courcoury, à deux kilomètres du lieu de l'accident. Des membres de sa famille se trouvaient non loin de là lorsqu'il fit la chute.

Le pilote M. ROBERT était le père de trois filles

- Paule restée célibataire, décédée
- Andrée (dite Ninie) première épouse de M. Isaïe RUI, décédée. Elle était mère de Raymond – Marie-Claude – Annick – Dominique
- Renée, 97 ans, toujours en vie, veuve de Maurice FAVEAU et mère de Monique, Jean-Paul, Michel, Christian, Joël et Florence

Belorita, sa veuve, fut bien connue des enfants Courcourais devenus septuagénaires, elle fut la cantinière scolaire dans les années 50.

2. MOULIN NEUF

CRIME DU MOULIN NEUF A COURCOURY



Un crime a été commis à Courcoury, dans la soirée du 24 février 1882. C'est au Moulin Neuf, au bord de la rivière, au bout d'un petit chemin privé, que demeurait Mademoiselle Marie NADAUD 66 dans une maison isolée d'un kilomètre environ de toute habitation. Possédant une fortune d'environ 80.000 francs, elle vivait seule ici. Elle se rendait régulièrement au bourg et recevait la visite de ses proches. C'est ainsi que le 25 février, sa nièce, en venant voir sa tante est surprise de trouver la grille et les volets fermés. Mais en voyant le châssis vitré ouvert et un carreau cassé elle est soudain prise d'inquiétude. Elle entrouvre alors un volet et découvre avec effroi le corps de sa tante qui gît au sol. Les gendarmes aussitôt appelés permettent de retracer le scénario du crime. Venu en bateau de Colombiers, le coupable qui avouera le mobile du crime sera rapidement identifié.

La victime, Mademoiselle NADAUD était célibataire et apparentée à la famille EMON/RATEAU



COURCOURY D'HIER, COURCOURY D'AUJOURD'HUI

C'EST AVEC PLAISIR QUE NOUS CONTINUONS NOTRE PARCOURS DU COURCOURY D'HIER ET D'AUJOURD'HUI. DANS UN PREMIER TEMPS NOUS ALLONS A LA RENCONTRE D'UNE FIGURE DE LA COMMUNE : YVETTE PEPIN.

Yvette Pépin, est née Vignaud le 1er septembre 1939, au Grand Village, où elle réside d'ailleurs toujours. De parents agriculteurs, elle a eu deux frères, l'un est resté à la ferme, le second a été élevé par ses grands-parents à Soullignones. Yvette se souvient : « J'allais rejoindre mon frère lors de mes vacances chez mes grands-parents, ils n'avaient pas l'électricité, on s'éclairait à la lampe à pétrole, et on cuisinait à la chaufferette. A la ferme de mes parents nous avions des vaches, des bœufs et plus tard des chevaux. Vers 9 ans, je gardais souvent le troupeau et je menais même les bœufs. J'allais à l'école de Courcoury à pied, mais pas seule. Nous faisons un « ramassage » au fur et à mesure que nous avançons. Je partais avec Jean Claude Drouhard, puis Jacques, Pierre et Jean Claude Beau que nous prenions à Villeneuve. Ensuite, Paulette Robert à la Métairie, Claudette Boissinot, Josette Bouyer chez Deschamps et nous repartions vers le chemin du Peu (vers la Guérinerie), qui rejoint la Chagnasse. Après nous achetions notre pain pour le midi chez M. Goyaud, et nous arrivions à l'école. Madame Blanzac était l'institutrice des garçons, et madame Reppel, celle des filles. Un jour, avec Paulette Rousseau, nous avons cassé un carreau en jouant au palet, nous n'en menions pas large ... Je me bagarrais souvent à la sortie avec Christian Beau, et c'était toujours Claude Boissinot qui venait à mon secours. Nous avons aussi Nicole et Yves Drouhard, Chantal et Jean-Louis Bureau, les fils Aubouin comme camarades. Pour le repas du midi, nous apportions nos gamelles. Arlette Richard et Simone Berteau s'en souviennent sûrement encore ; je n'étais pas la dernière pour les âneries. Un jour que j'avais un œuf dur comme entrée, je l'ai balancé au plafond pour amuser la galerie. Bien sûr, il est resté collé et la maîtresse est entrée au même moment... Je

n'étais pas du tout tranquille, heureusement, il est resté là-haut bien « sage », j'ai eu chaud !! J'ai quitté l'école comme beaucoup à 14 ans, hélas sans mon certificat d'études, dommage car le vétérinaire qui venait à la ferme aurait bien aimé m'embaucher pour recevoir ses clients. Je me suis donc mise au travail à la ferme, mon frère avait du mal à se lever le matin, alors c'était moi qui à 6 heures allait « tirer les vaches », faire téter les veaux et faucher dans la prée. Vers 10 heures, je rentrais prendre mon petit déjeuner. Mes loisirs en grandissant ont été la frairie de Courcoury, quand j'avais un peu d'argent bien sûr, et quelques fois Le Tire-Bouchon (ancien café-dancing de Chez Fruger). Mon frère aîné était sympa, il me donnait des bonbons, le second lui, vidait plutôt ma tirelire pour aller jouer au babyfoot. Avec Nicole Bouyer, je me souviens, nous allions pour le 11 Novembre, vendre les bleuets dans tout le village, pas une mince affaire !! Puis j'ai fini par rencontrer celui qui allait devenir mon





Notre clin d'œil historique

mari, Louis Buinier. Mon frère avait amené avec lui 2 amis, et l'un d'entre eux m'a tout de suite plu. Il avait 13 ans de plus que moi, ce qui n'a pas été forcément du goût de tout le monde, j'avais 17 ans à cette époque. Nous nous sommes mariés rapidement, c'était le 23 novembre 1957. Monsieur Thenaud était alors le Maire. Nous sommes tous allés à la mairie en voiture, ce malgré la pénurie d'essence qui sévissait à ce moment-là. J'ai même été obligée de jouer des pieds et des mains pour trouver 5 litres d'essence pour mon oncle de Saint-Porchaire, ainsi il a pu assister au mariage. Nous avons réuni familles et amis, et surtout une personne qui a beaucoup compté dans ma vie, madame Labadie, une voisine femme d'un Colonel. Je gardais ses animaux parfois pour me faire un peu d'argent de poche. C'était une personne au grand cœur. Lorsque mon fils a eu des soucis de bronches, nous avons dû le placer dans un centre dans les Pyrénées. Cette femme merveilleuse me prêtait sa voiture pour aller le voir, m'a appris à lire sur une carte routière, vraiment une brave personne. Un jour, elle est venue trouver mon mari et a insisté pour qu'il me pousse à prendre le poste de garde-champêtre qui se présentait à Courcoury. Mon époux était lui aussi agriculteur, il est ensuite devenu carreleur à Saintes pour augmenter les revenus, ensuite passeur au bac de Chaniers pendant 18 ans et il a fini sa carrière aux Ponts et Chaussées de Jonzac et de Pons. J'ai donc accepté de devenir le garde-champêtre de ma commune, j'ai côtoyé M. Thenaud, M. Schoeffler, puis M. Duhard comme Maires durant ma carrière. Ainsi que M. Boiguigné et ensuite Françoise Célérier comme secrétaires de Mairie. En 1961, j'ai eu ma fille, d'ailleurs j'étais enceinte d'elle lorsque j'ai commencé comme garde-champêtre. J'ai eu de multiples expériences à ce poste, conflits d'agriculteurs, chiens errants, d'où difficultés avec les propriétaires, procès-verbaux à dresser pour routes salies... J'allais donner au Grillon (ancienne discothèque du Bourg) les arrêtés préfectoraux pour les horaires d'ouverture (minuit à 3 ou 4 heures du matin). En 1961 et 1982, il y a eu les inondations et leur nombre de tumultes. Lors de celles de 1961, j'ai fait partir notre Simone Berteau en urgence chez sa belle-mère, elle était enceinte et menaçait d'accoucher d'un moment à l'autre, je ne voulais pas qu'elle reste coincée à Courcoury par l'eau !! C'est le laitier qui m'avait aidée à la transporter. Pour celle de 1982, je faisais aussi la tournée de pain en camion amphibie et le soir je faisais la tournée des annonces (tout ce qui était utile à savoir, les ravitaillements, etc...). Je faisais des allées et venues en bateau, notamment pour couper le courant à Gatebourse, ceci pour éviter les catastrophes, eau et électricité ne font jamais bon ménage. J'ai déménagé des gens en péril, transporté des parpaings pour surélever les meubles. Un jour je suis allée chercher la pauvre madame Maillard Chez Gallet, elle avait passé la nuit par peur, assise sur une chaise, chaussée de ses bottes. Zizi, l'employé municipal, m'épaulait beaucoup durant ces moments pénibles. Nous avons eu l'aide de l'armée qui nous fournissait le matériel nécessaire au passage vers l'extérieur de Courcoury, ainsi que l'aide dans la Commune. Les militaires restaient sur place et dormaient en haut de la salle des fêtes. Nous avons d'ailleurs cette année-là réuni les vivres de chacun et organisé avec les soldats un réveillon de Noël improvisé, avec les moyens du bord. De ces moments-là, il y aurait tant à raconter... En 1989, mon mari est décédé d'un cancer, je me suis retrouvée seule, en plus il fallait s'occuper de la ferme... Un an plus tard, j'ai rencontré Michel Pépin, veuf lui aussi, par le biais d'amis communs. Nous avons fini par nous marier, la vie redevenait plus douce enfin. Je



Notre clin d'œil historique

me souviens qu'à cette époque Michel s'ennuyait seul à la ferme. J'ai donc abandonné mon poste de garde-champêtre à ce moment-là. Michel lui avait travaillé pour Gaz de France, il faisait du gaz avec du charbon. Nous avons profité un peu plus l'un de l'autre, allions à la pêche, à la chasse, j'ai un bon coup de fusil... Hélas l'amiante lui a petit à petit mangé les poumons, il est décédé en 2009, nous sommes restés tout de même 19 ans ensemble. Depuis, je suis seule, je pêche la truite, je chasse toujours, je vais même au gros gibier. J'essaye de me rendre utile en aidant les associations, je vais aux repas et animations de la Commune, j'aime danser aussi. Je fais mon jardin, cela m'occupe. J'ai un peu voyagé, la Martinique, le Maroc, bref je suis une bonne vivante ... »

POURSUIVONS NOTRE VOYAGE DANS LE COURCOURY D'AUJOURD'HUI, EN ALLANT A LA RENCONTRE D'EMMANUELLE PASQUIER ET DE CEDRIC CHEVREUX, SON COMPAGNON.

Emmanuelle a 27 ans, Cédric en a 29. Ils habitent le bourg de Courcoury. Emmanuelle est née à Saintes, Cédric est né à Royan, de vrais Charentais !! Ils sont ensemble depuis 10 ans et se sont rencontrés au lycée. Cédric ayant raté son bac, il a redoublé, et c'est grâce à cela qu'il a rencontré Emmanuelle... Le destin... Emmanuelle est peintre en bâtiment à Gémozac quant à Cédric, il est infographiste à Saintes. Ils sont les heureux parents depuis quelques jours d'une petite Mïa. Emmanuelle adore cuisiner et jardiner, Cédric aime la musique, le dessin et il est



GEEK (personne passionnée par les nouvelles technologies). Avant d'arriver à Courcoury, ils habitaient la Jard, dans un lotissement. Amoureux des animaux, ils ont un chien et deux chats, ils désiraient trouver un endroit pour vivre près de la nature. Ils se sont donc mis à la recherche d'une maison à acheter via le Bon Coin. Et très vite, ils ont eu un coup de cœur pour la maison qu'ils possèdent à présent. Un havre de paix, de calme, entouré de cette verdure dont ils raffolent. Ils sortent de leur jardin et vont directement promener leur chien dans les champs et les bois. Ils ne désirent qu'une seule chose, conserver ce calme et cette tranquillité, conditions nécessaires pour leur enracinement à Courcoury. Souhaitons-leur que rien ne change, et une longue vie à Courcoury !!



La vie au quotidien

Etat Civil



MARIAGES



*Carole et
Pierre SAVARY*

✚ le 1^{er} avril 2017

Isabelle LECHEVALLIER et Jean-Luc BESSON

✚ le 06 mai 2017

Caroline LARDOUX et Christophe HERAUX

✚ le 06 mai 2017

Carole ESCAFFRE et Pierre SAVARY

✚ le 03 juin 2017

Elsa DELALANDE et Nicolas FEBVRE



*Elsa et Nicolas
FEBVRE*



*Caroline et Christophe
HERAUX accompagnés
de M. et Mme LARDOUX*



NAISSANCES

Lilou MECHAIN PERRIN née le 8 mars 2017

Kyngsley, Ruffin DEMANGE né le 9 mars 2017

Thiago, Julien VOZEL né le 13 mars 2017

Lya, Patricia CHOPIN née le 19 mars 2017

Jeanne, Maryvonne, Evelyne PEAN née le 25 mars 2017

Aliénor CORAZZA, née le 19 avril 2017

Maya ROBERT, née le 27 avril 2017

Mia CHEVREUX, née le 28 juin 2017



DÉCÈS

M. BARBAUD Pascal le 24 mars 2017

M. DUPONT Pascal le 31 mars 2017



Pascal,

Enfant du pays, nous avons eu le plaisir de bénéficier de ton large sourire et de ta joie de vivre. Tu étais de toutes les festivités communales et tu savais tout naturellement donner un coup de main. Tu avais, entre autres, pris soin de la vigne municipale du lotissement des Obiers. Tu es parti avant les premières vendanges ; nous penserons à toi.

*A Françoise BARBAUD et à toute la famille,
nous présentons nos plus vives condoléances.*



La vie au quotidien

DE L'ECOLE AU RESTAURANT 16 décembre 2016

Comme chaque année, les écoliers ont été invités au Restaurant l'Amaryllis pour bien finir l'année 2016. Le restaurateur Ph. GUILLAUD avait mis les petits plats dans les grands pour le régal des jeunes qui ont beaucoup apprécié le menu spécialement concocté pour eux. Monsieur le Maire, enseignantes, DDEN personnel, membres du Conseil sont se retrouvés pour l'évènement.



LES VŒUX DU MAIRE 8 janvier 2017





La République récompense un Courcourais ...

1^{er} avril 2017 à Courcoury : non, ce n'était pas un poisson, mais c'était bien une cérémonie officielle qui se tenait dans la salle de réception du restaurant « l'Amaryllis » !

Un Courcourais, Jean-Claude DUNOYER, recevait, en effet, l'insigne de Chevalier de la Légion d'Honneur, devant un parterre d'une soixantaine d'invités (famille et amis).

Des personnalités : Catherine QUERE (députée), Eric BIGOT et Jean-Michel MELLIER (Maire et Premier Adjoint de Courcoury), Gabriel GABORIAU et Ludovic PROUST (Président d'Honneur et Président de l'Union Fédérale des Anciens Combattants Saintais) avaient tenu à être présents pour féliciter le récipiendaire.

Jean-Claude DUNOYER a été nommé dans le premier Ordre national (créé par Napoléon en 1802), dans la promotion du 1^{er} janvier 2017, par décret signé par le Président de la République, Grand Maître de la Légion d'Honneur.

Le nouveau décoré est un bel exemple de réussite professionnelle et bien la preuve que le courage, le travail, la persévérance, l'abnégation et la volonté permettent de soulever des montagnes et de s'élever socialement.

A ce titre, il mérite amplement sa prestigieuse distinction qui récompense 55 ans de services. C'est Alain PHILIPPE, Président de la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH) / Comité de Saintes-Jonzac, lui aussi Courcourais, qui, au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés, a décoré Jean-Claude DUNOYER et lui a donné l'accolade.

Il a indiqué se sentir désormais moins seul puisque la commune a ainsi doublé le nombre de ses Légionnaires !

Dans son allocution il a rappelé le parcours de Jean-Claude DUNOYER qui, apprenti à la SNCF dès l'âge de 14 ans, est devenu, 26 ans plus tard, PDG de sa propre entreprise de bâtiment, spécialisée dans la rénovation du patrimoine ancien. A son actif, figurent des résidences présidentielles, des châteaux (Rambouillet, Versailles, ...), la Comédie Française, l'Opéra-Comique etc., avec, à la clé, de nombreux Prix récompensant la qualité du travail réalisé.

Au-delà de son activité professionnelle, Jean-Claude DONOYER a toujours cultivé 2 passions :

- Le sport : football (jusqu'au niveau Division d'Honneur), le tennis (jusqu'à un passé récent) et même l'athlétisme et la natation ;
- L'astronomie, avec 50 ans d'exploration du ciel et est toujours un fidèle lecteur de « Science & Vie » et de « Science & Avenir ».

Ajoutons que Jean-Claude DUNOYER a servi en Algérie, de 1957 à 1959, et, là aussi, il a été major de son stage d'artificier. Ses actions lui ont valu la Médaille commémorative, la Croix de la Valeur Militaire, avec étoile de bronze, et citation à l'ordre de la Brigade (par le Général BERTRON), puis la Médaille Militaire.

C'est devant le buffet préparé par Philippe GUILLAUD que chacun a pu féliciter personnellement Jean-Claude DUNOYER, nouveau Légionnaire.



La vie au quotidien



CIRQUE FABIO le 11 AVRIL 2017



C'est avec plaisir que la Municipalité a favorisé l'accueil du Cirque Fabio qui a ravi les spectateurs d'un soir !





La vie au quotidien

REUNION PUBLIQUE FINANCES 17 AVRIL 2017

Comme chaque année, une présentation détaillée des différentes actions et projets de la commune a eu lieu le 14 avril dernier. Au travers ces différentes présentations, l'équipe municipale a la volonté de maintenir le niveau de service attendu par nos concitoyens, hélas bien peu nombreux à assister à cette réunion.



REUNION PUBLIQUE PLAN DE SAUVEGARDE 21 avril 2017

Les habitants de Courcoury étaient invités à venir assister à la présentation du plan de sauvegarde Communal et plus particulièrement l'organisation prévue par la Commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population lorsque survient un des risques connus sur notre commune (inondations, tempêtes, canicules...)

Nous invitons les habitants à venir s'inscrire à la réserve communale.





NOUVEAU DRAPEAU DES ANCIENS COMBATTANTS

Le 5 mai, une délégation des Anciens Combattants Saintais MM. Gabriel GABORIAU, Président d'Honneur, Ludovic PROUST, Président, Michel NOIZET, Président Adjoint, Jean-François MIRINE et Roland TOURNOU a fait le déplacement jusqu'à la mairie de Courcoury pour la remise du nouveau drapeau au nom des Anciens Combattants de Courcoury.

M. Alain PHILIPPE conseiller municipal en charge du dossier a remercié les Anciens Combattants saintais pour leur don dans le financement du drapeau. Le Maire M. Eric BIGOT a eu une pensée émue pour M. Jean-Claude MOUSSET ancien porte-drapeaux courcourois décédé.

M. Ludovic PROUST s'est adressé aux deux porte-drapeaux MM. Claude BOISSINOT et Guy RICHARD selon la formule traditionnelle : « *Je confie le drapeau des Anciens Combattants de la commune de Courcoury à vous, Guy RICHARD et Claude BOISSINOT. Ce drapeau est le symbole de la Patrie. Vous le porterez et le conserverez dans l'Honneur et la Dignité* »

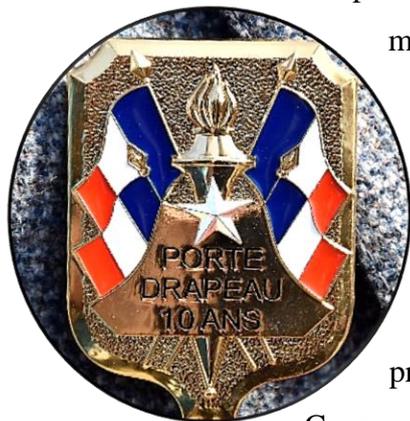


Guy RICHARD et Claude BOISSINOT



Autour des Anciens Combattants, on notait la présence de 2 Courcourois, MM. Jean-Claude DUNOYER et Jackie ROBERT ainsi que les membres du Conseil Municipal.

Le protocole de la cérémonie du 8 Mai 2017 a connu quelques modifications mémorables pour MM. Claude BOISSINOT et Guy RICHARD. La population a su leur rendre hommage pour leur disponibilité et leur dévouement lors des cérémonies officielles du 8 Mai, 14 Juillet et 11 Novembre. A cet effet, ils ont reçu médaille et diplôme par les mains de Monsieur NOIZET. Attendue depuis longtemps, entre autres par les Anciens Combattants de la guerre d'Algérie, la présentation officielle du nouveau drapeau tricolore portant le nom de Courcoury fut très appréciée et donna l'occasion à de multiples photos.





CEREMONIE DU 8 MAI 2017



Dépôt de gerbe par les enfants



*MM. Guy RICHARD et
Claude BOISSINOT porte-drapeau*

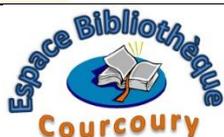


Le protocole classique fut respecté : dépôt de la gerbe par les enfants, sonnerie aux morts, appel des Morts pour la France, Marseillaise. Le message du Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants suivit le message de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre (UFAC) lu par Hanaé.

A l'issue de la cérémonie, tous se sont retrouvés à la salle René GUILLOT autour d'un buffet magnifiquement concocté par le personnel municipal.



La vie au quotidien



La vie de la bibliothèque



L'Amicale des lecteurs
de la bibliothèque
de Courcoury

**La bibliothèque est un service public municipal gratuit
au service des habitants de la commune.**

Vous y serez accueilli et conseillé par les bénévoles regroupés au sein de l'Amicale des lecteurs.

Les horaires de la bibliothèque

Mercredi	16h / 18h
Jeudi	16h30 / 18h30
Samedi	10h / 12 h



Votre bibliothèque ne peut fonctionner que grâce à une équipe de bénévoles qui ne compte pas son temps pour se mettre à votre service, qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

La bibliothèque vient d'acquérir de nouveaux ouvrages pour l'été à destination des enfants et des adultes.

Venez les découvrir !

L'assemblée générale du 27 janvier 2017 a approuvé le bilan moral et financier sur :

- 📖 La fréquentation de la bibliothèque : 159 inscrits / 1011 ouvrages prêtés.
- 📖 Les différentes animations : bébés lecteurs / spectacle / printemps des poètes / concours photos pour le marché de Noël de Courcoury/accueil des enfants de l'école.
- 📖 Le solde financier positif.

L'assemblée générale a élu le bureau suivant :

Président Jean Marc Keller
Secrétaire Bernard Fargeot
Trésorière Astrid Jolibois

La soirée s'est achevée en partageant la traditionnelle galette des rois.



Les « bébés lecteurs » c'est tous les mois !

Un lundi matin par mois les bénévoles de la bibliothèque accueillent les jeunes enfants pour une lecture ludique

En avril : après une séance lecture



Une chasse aux œufs





La vie au quotidien

Le printemps des poètes à l'école de Courcoury

Le 24 mars à l'école : après avoir lu leurs poèmes, les CM1 et CM2 font un lâché de ballons plein de poésie !



Les enfants de l'école à la bibliothèque : une ouverture accrue

Pour permettre aux enfants de choisir dans de meilleures conditions leurs livres, les bénévoles accueillent maintenant deux fois par mois les classes de CM1 et CM2



Une nouveauté : l'atelier lecture une fois par mois

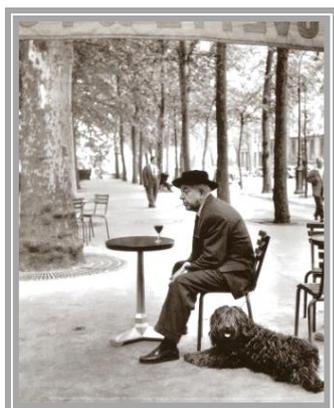
En partenariat avec le club des Aînés Ruraux, les bénévoles ont mis en place un après-midi consacré à échanger dans un cadre convivial autour de leurs lectures.

Un nouveau service : La bibliothèque à domicile

Vous êtes dans l'incapacité de vous rendre à la bibliothèque, appelez le secrétariat de la mairie qui nous transmettra votre appel. Une bénévole de la bibliothèque prendra contact avec vous.



Pendant l'été la bibliothèque se met à l'ombre de Jacques Prévert



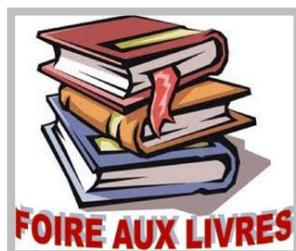
Profitez de l'été pour découvrir ou redécouvrir cet auteur pour adultes et enfants.

La bibliothèque met à votre disposition de nombreux ouvrages pour tous les âges et un parcours poétique



La vie au quotidien

A vos calendriers : deux manifestations prévues à l'automne



Une Foire aux livres

le dimanche 24 septembre de 10h à 18h

A la salle associative : organisation de la troisième foire aux livres au profit de la bibliothèque

Faites-vous plaisir : offrez-vous des livres à petits prix

Le samedi 21 octobre

« La boîte à musique (en)chantée de Clotilde »

A 20h30 à la Maison de la Seugne



A mi-chemin entre le théâtre et la chanson, le divertissement et l'émotion, un spectacle à la fois drôle et magique.

L'école de Courcoury et le Regroupement Pédagogique Intercommunal

La compétence éducation - enfance - jeunesse de la CDA de Saintes permet en mutualisant les moyens d'assurer un service de qualité aux enfants de notre commune. Elle prend en charge le matériel pédagogique, les activités périscolaires et la restauration. Les bâtiments restent à la charge de la commune.

Commentaires de M. GAUCHER notre DDEN

Pour améliorer la sécurité, il est prévu de rehausser les portails et les murettes du périmètre de l'école.

En ce qui concerne le matériel pédagogique, le nombre d'ordinateurs à disposition des élèves est insuffisant en CM1, où il n'est possible de connecter à internet que 5 appareils à la fois.

La classe de CM2 est, quant à elle, équipée d'un tableau numérique.

Malgré ce problème qu'il faudrait régler dès que possible, l'école de Courcoury est une école rurale très agréable (en quelques années, elle s'est remarquablement transformée), où les enfants se sentent bien, grâce aux efforts de la communauté éducative, en particulier la municipalité et ses employés, à l'écoute permanente des enseignants et des élèves.



Séjour en Ariège

Apprendre autrement, c'est ce que la classe de CM2 de Mme Lefort a fait pendant une semaine, du 10 au 14 avril, en Ariège.

Le trajet s'est effectué en train. En amont, les 26 élèves avaient travaillé sur l'organisation du réseau ferré en France et le fonctionnement d'une gare, en lien avec les programmes de géographie. En histoire, ils ont découvert les anciennes cabanes de



berger, la grotte de Niaux, le musée de la mine, les incidences de la révolution industrielle sur le paysage montagnard. En sciences, ils ont travaillé autour des mines de fer et de la microcentrale hydroélectrique, sur la faune et la flore locale. En EPS, ils ont pratiqué la course d'orientation en pleine nature, la randonnée, l'escalade et la luge. Le français et les mathématiques ont été sollicités dans toutes les disciplines.

Une classe découverte, c'est aussi se retrouver hors de son cadre habituel. Les élèves ont été amenés à changer de rythme de vie, gérer leur temps autrement, vivre et travailler en atelier ou collectivement, développer une attitude d'observation, de compréhension, de réflexion et de responsabilité, à s'organiser, le tout en recherchant une plus grande autonomie hors de la famille.



Ce séjour a été rendu possible grâce à l'investissement des élèves et des parents de l'école, de l'association de parents d'élèves du RPI Courcoury-Les Gonds, aux subventions accordées par les deux communes et par la CDA de Saintes. Les élèves tiennent également à remercier toutes les personnes, habitant ou non ces deux communes, qui ont participé bénévolement ou financièrement à la réalisation de ce projet.



L'accueil périscolaire à Courcoury : « les Renardeaux »

Nelly Gaurichon, Nikita Glénisson et Isabelle Joguet, animatrices de la CDA accueillent les enfants de 7h30 à 8h50, pendant la pause méridienne et le soir de 16h15 à 19h.

Au cours de cette année, les enfants durant le temps des TAP et l'accueil périscolaire ont fait des activités autour du thème « L'énergie et l'expression ».

Les activités ont été encadrées par des intervenants de la CDA ou par les animatrices de l'accueil.

Les enfants se sont vu proposer des activités scientifiques et sportives (badminton, basket, foot, handball, ping-pong, hockey...)

Il y a aussi un projet danse avec l'école de Les Gonds pour une représentation lors de la fête de l'école.

Mais aussi de l'expression artistique avec une fresque sur un mur de l'école, des bulles d'expressions, des têtes de smiley, de la customisation de t-shirts, des porte-clefs, du théâtre....

Encore une année bien remplie : Nelly Gaurichon, Directrice



Depuis le printemps les enfants disposent pour leurs activités d'un chalet aménagé.



ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

ACCA

Président : Frédéric DROUILLARD 06 81 71 65 46

AMICALE DES LECTEURS DE LA BIBLIOTHEQUE

Président : Jean-Marc KELLER 06 74 39 74 49

CALAS

Présidente : Karine LE HOANG 09 53 95 16 51

COMITE DE JUMELAGE

Présidente : Françoise BARBAUD 06 76 84 19 16

COORDINATION TELETHON DE CHARENTE-MARITIME

Maison de la Seugne : M. CABANEL
05 46 91 96 25
06 84 54 29 93

CORCOSSE AMITIE

Présidente : Jeannie CARRE 06 07 75 33 18

COURCOUROISE DE SONORISATION ET D'ECLAIRAGE

Président : David JOUSSELIN 06 27 14 34 75

COUR'OIE

Président : Didier MECHAIN 05 46 91 08 70
Contact Chorale : Anny BRUNG 05 46 91 03 94
Atelier créatif du mercredi : Françoise NORMAND 05 46 93 18 23 (Mairie)

CUISINES ET PARTAGES

Président : Hai LE HOANG 09 53 95 16 51

DELEGATION DE L'AFM DE CHARENTE-MARITIME

Déléguée : Claudine DARANLOT 05 46 96 90 37
06 62 80 51 39

ELISA

Président : Alain PHILIPPE 06 08 74 80 55

PARENTS D'ELEVES COURCOURY/LES GONDS

Président : Stéphane REMAUD 06 67 07 50 82

PIBOLE SAINTONGEAISE

Président : Jean-Louis MECHAIN 06 77 99 27 04

SOCIETE DES FETES

Président : Robert BIGOT 06 26 02 85 58

2 FEVRIER 2017



Jour de la Chandeleur au Club Corcosse Amitié, Jeannie et Françoise, présidente et vice-présidente ont préparé les crêpes pour les 46 personnes venues se retrouver. Belote, divers jeux de société et retrouvailles ont permis de passer ensemble un moment convivial.



Marche à Ecurat



Marche à Montils



Repas détente du 06 avril 2017



Vie associative et Acteurs de la vie sociale



Repas interclubs 06 juin 2017



Voyage du 17 mai 2017



Voyage du 17 mai 2017



Atelier Créatif du lundi



Vie associative et Acteurs de la vie sociale



CHERS AMIS DE COURCOURY,

C'est avec plaisir que nous vous retrouvons après six mois de doux moments passés en votre compagnie. Nous avons eu diverses activités qui nous ont permis de vous retrouver :

- Le 11 mars 2017 a eu lieu notre 1^{er} concours de belote de l'année. Toujours autant de participation. Des joueurs assidus, mais toujours dans l'esprit sportif !!
- Le 1^{er} Mai 2017 a été le jour de notre célèbre brin d'aillet, un peu moins fréquenté cette année hélas !! Un long weekend est peut-être l'explication de ce fait ... Cela n'a en rien empêché nos mangeurs de créer à nouveau des colonnes de pots de glace à qui mieux mieux.
- Le 24 juin s'est déroulé notre repas moules frites tant apprécié, et croyez nous des moules et des frites il y en avait !!!

Nous voici arrivés en juillet, et il est temps pour nous de vous présenter les activités que nous avons prévues pour vous divertir en cette fin d'année :

- Le 8 juillet, nous participerons cette année encore, aux jeux inter-villages, qui se dérouleront à Les Gonds. Nous comptons vraiment sur votre participation, aussi bien en tant qu'équipe de compétiteurs de Courcoury, que de supporters de notre équipe. Merci de venir nombreux, renforcer les rangs !!!
- Le 30 juillet, Méchoui, le nombre de places est limité alors inscrivez-vous vite !!
- Bien sûr, comme toujours, nous serons investis au niveau de la Fête de l'Oie du 15 Août, si le cœur vous en dit, vous êtes tous les bienvenus pour nous aider ...
- Le 21 octobre 2017 se déroulera notre second concours de belote, venez nombreux !!!
- Un repas de fin d'année pourrait être prévu en novembre, nous vous en reparlerons ...

Il nous reste à vous signaler comme chaque fois que nous louons de la vaisselle pour la salle des fêtes, ainsi qu'un lave-vaisselle bien utile lors des locations de la salle.

Pour finir, nous tenons comme toujours à vous remercier, d'une part de votre fidélité à notre égard, et pour votre aide, soit comme bénévoles ou comme membres de notre association, votre aide nous est vraiment précieuse et indispensable, sans vous, nous ne serions rien. Merci à tous !!!

C'est avec beaucoup de joie que nous vous souhaitons de joyeuses et belles vacances d'été, profitez-en, le temps passe si vite ! Et venez vite nous retrouver à la rentrée !

Robert Bigot.



Ambiance et bonne humeur lors du repas Brin d'Aillet du 1^{er} Mai avec ses traditionnelles pyramides de pot de glace...





ACTUALITES DU COMITE DE JUMELAGE

➤ SOUVENIR DE 2004

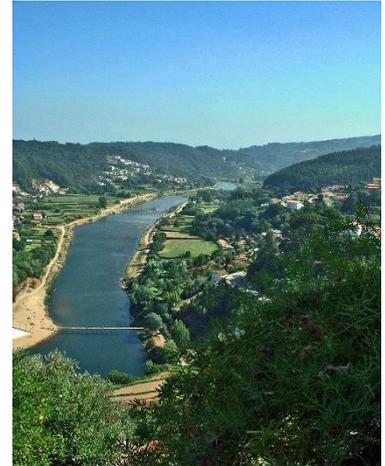
Aujourd'hui nous allons parler de notre fête nationale !

Petit retour en arrière... nous sommes en 2004 et ouvrons donc l'album photos-souvenirs !

En ce mois de juillet 2004, il y a une forte agitation à Courcoury : les membres du groupe folklorique la Pibole et les Courcourais les accompagnant se préparent au voyage car ils sont invités au Portugal à l'occasion d'un festival. Ils partent fêter le 14 juillet à Penacova, charmant village situé à quelques kilomètres de Pampilhosa, blotti entre montagne et vallée du fleuve Mondego.

Tout juste arrivés sur place, nous pouvons admirer depuis les nombreux belvédères un très beau camping dans la verdure et une plage aménagée, faite de galets, au bord du fleuve d'où il est facile de partir en kayak jusqu'à Coimbra.

Nous sommes logés dans le lycée de Penacova en compagnie des autres groupes invités pour le festival (l'Espagne, les Açores, la Hollande, Madère et, bien sûr, nos hôtes portugais).



Chaque groupe doit confectionner, un soir pendant la semaine, un menu typique de son pays avec les produits qu'ils ont emportés dans leurs bagages !

Hasard ou non du calendrier, les Charentais font le menu du 14 Juillet avec, bien entendu, les mets bien de chez nous : canard, mojhettes, galettes charentaises et, évidemment, le Pineau, le vin et sa majesté Cognac !



Dans le lycée il y a deux dortoirs réservés pour Courcoury (un pour les plus jeunes et l'autre pour le reste du groupe) mais nous nous retrouvons tous chez les plus jeunes pour préparer les décors du repas : le papier crépon tricolore sert à faire drapeaux et autres fleurs afin de garnir la terrasse et les tables où sera servi le repas français. C'est une partie de plaisir de se retrouver, petits et grands, pour faire ce décor car les plaisanteries fusent et nous rigolons bien ! Nous sommes tous impliqués et même notre Maire, Monsieur Jean-Paul Babin, accroche les fleurs qui garnissent la terrasse !

Le soir de ce 14 juillet 2004, notre chef cuisinier, Jean-Yves Hannier, est prêt à faire feu en compagnie de nos marmitons bénévoles courcourais. Ils sont tous heureux de faire goûter nos mets aux convives ! Le service est effectué par nos plus jeunes en grande tenue s'il vous plaît !

Nos invités sont les notables portugais et c'est avec un grand plaisir que nous retrouvons nos amis de Pampilhosa. M. José Machado, président du comité de jumelage portugais, et Madame sont attablés en compagnie de notre Maire, M. BABIN et Madame.



Vie associative et Acteurs de la vie sociale



Bien sûr la musique est française, plutôt charentaise d'ailleurs, nos musiciens sont prêts avec leurs accordéons et leur bonne humeur : tout est pour le mieux !

Le repas est très gai et très apprécié de nos convives avec une bonne ambiance musicale et un bon menu arrosé comme il se doit...



Ces rencontres entre différents pays et cultures sont formidables et nous font connaître la façon de vivre de chacun. Les échanges sont conviviaux et bon enfant et les « bœufs » musicaux sont mémorables car la musique reste un langage universel !

Que de bons moments partagés avec nos accompagnants fidèles et laborieux...

Refermons l'album souvenirs sur les sourires de nos anciens, aujourd'hui disparus, qui ont partagé tellement de belles rencontres chaleureuses avec tous ces groupes... Merci à notre ancien président de la Pibole Roger, à Suzanne, à Renée, à James, à Mémaine, à Vévette, à Joëlle, à Jeanine, à Pierrot et à tous les Courcourais bénévoles et logeurs de notre village !

Le Comité de Jumelage est fier de ces rencontres qui laissent de si bons échos dans les mémoires et dans les cœurs...

➤ Nouveau panneau du jumelage

En ce début d'été nous tenions à mettre en avant le travail de l'équipe municipale qui a abouti à un réaménagement de l'entrée de notre Bourg. Merci à eux pour le renouvellement du panneau signalant le jumelage Courcoury-Pampilhosa, si joliment mis en valeur...

Bel été à toutes et tous,



Chantal et Alain Boissinot

Pascal a participé activement à la vie du jumelage de nos deux communes.

Nos amis de Pampilhosa et les membres du Comité de Jumelage présentent leurs sincères condoléances à Françoise et à sa famille.



La Cour'Oie

Saint Sylvestre 2016

Pour la troisième fois, un char de Courcoury et des bénévoles de la Cour'Oie ont participé à la Cavalcade de Saintes du 31 décembre 2016.



CHORALE LE CHANT DES CHAMPS



La Chorale « Le Chant des Champs » s'est produite à MONS le 19 mai dernier au profit de l'association ETOIL'CLOWN à l'Hôpital (auprès des enfants malades).

La Chorale vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous les mercredis soir dès septembre, de 18h30 à 20h00.

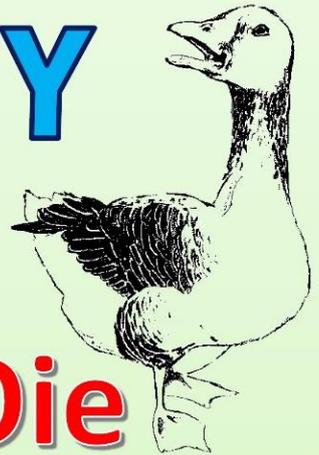


COURCOURY

(8km au Sud de Saintes)

15 Août 2017

24^{ème} Fête de l'Oie



BATTAGE à L'ANCIENNE

avec machines et vieux tracteurs

CAVALCADE DES OIES

Défilé de 15 H à 16 H

Chars, Groupes Folkloriques, Banda, Majorettes,
Animaux et bien d'autres surprises...

*Foire Artisanale et
Gastronomique*

Vide-grenier

*Expositions - Dresseur d'Oies
Alain le Clown Marin*

Restauration sur place midi et soir

21 H 00 *Spectacle*
Groupes Folkloriques

Spectacle et dîner à l'abri des intempéries

19H00 Dîner

Melon au Pineau
et son Jambon de Pays

Echine de porc à l'ancienne
Haricots des battages

Profiteroles



Renseignements

05 46 93 30 44

Réservations

www.ville-courcoury.fr

france
bleu
la rochelle



EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES



PASCAL PONCHON

ENTRE MER(S) ET OCEAN



À L'OCCASION DE LA 24ÈME FÊTE DE L'OIE
LE 15 AOÛT 2017

À LA MAISON DE LA SEUGNE À COURCOURY





LA PAROISSE

En cette rentrée de **Septembre 2017**, la paroisse de SAINTES va connaître un grand changement : Un seul curé – doyen pour toute la ville – vient d’être nommé par l’évêque Mgr Colomb.

Il s’agit du **Père Bernard de Lisle**, déjà connu sur notre secteur.

A **COURCOURY**, les prochaines messes auront lieu les **dimanches 6 août et 5 novembre**.

Horaires concernant Saintes et son agglomération				
Dimanche 2 juillet	Dimanche 16 juillet	Dimanche 30 juillet	Dimanche 13 août	Dimanche 20 août
- Saint-Georges	- La Clisse	- Ecurat	- Varzay	- Nieul
Samedi 8 juillet	Samedi 22 juillet	Samedi 5 août	Lundi 14 août Assomption	Samedi 26 août
- Saint-Vivien - Chapelle-des-Pots	- Varzay, <i>Fête de Sainte Madeleine</i> - Bussac	- Sainte-Eustelle - Chaniers	- Chaniers	- Saint-Vivien - Saint-Vaize
Dimanche 9 juillet	Dimanche 23 juillet	Dimanche 6 août	Mardi 15 Août Assomption	Dimanche 27 août
- Chermignac	- Sainte-Eustelle	- Courcoury	- Abbaye - Cathédrale	- Sainte-Eustelle
Samedi 15 juillet	Samedi 29 juillet	Samedi 12 août	Samedi 19 août	
- Saint-Eutrope - Chaniers	- Saint-Eutrope - Saint-Vaize	- Saint-Vivien - Chapelle-des-Pots	- Saint-Eutrope - Chaniers	

LE COVOITURAGE

Est toujours possible pour se rendre aux célébrations. S’adresser aux correspondantes locales.

PASSERELLES

Ce journal chrétien « tous publics » est diffusé chaque trimestre sur le Pays Santon.

INSCRIPTIONS AU CATÉ.

Année 2017-2018

La catéchèse s’adresse aux enfants dès l’âge de 7 ans (classe de CE1).

Des rencontres pour les enfants de 3 à 7 ans existent à Saintes.

Les modalités d’inscription seront affichées à la porte de l’église fin août.

On peut joindre la coordonnatrice, Madame Grenier, au 05 46 93 22 11 ou le secrétariat de la paroisse au 05 46 93 09 92.

CONTACTS

Pour organiser mariages, baptêmes ou obsèques, joignez le secrétariat de la paroisse Saint Vivien au 05 46 93 09 92.

Les membres du Conseil pastoral pour Courcoury sont :

Marie-Brigitte Seugnet : 05 46 91 15 97

Dominique Meunier : 05 46 97 38 23



La délégation de Charente Maritime

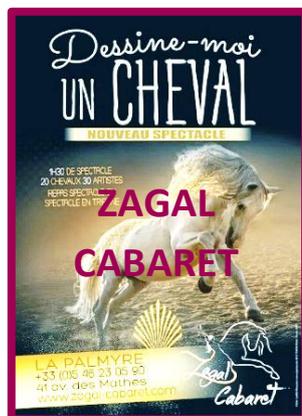


les activités de la délégation AFM-Téléthon en 2017



Samedi 21 janvier, les familles ont partagé la galette des rois à la Maison de la Seugne.

Le Samedi 25 mars, des Journées d'information se tenaient l'une sur la CMT (maladie de Charcot-Marie-Tooth) à Poitiers, et l'autre sur la myasthénie à Mérignac.



Des sorties en juin ...



JOURNÉES DES FAMILLES DE L'AFM-TELETHON A PARIS

Samedi 10 juin, les familles charentaises se retrouvaient au **Zagal Cabaret** pour un **dîner spectacle équestre**. Une très belle soirée !

Le jeudi 22 juin, nous sommes partis vers **Paris** en autocar adapté pour les **Journées Des Familles**, l'événement phare de l'AFM-Téléthon qui réunissait environ 2800 personnes venues de toute la France au Parc Floral de Vincennes. Nous étions les ambassadeurs de la Charente Maritime : sur notre stand au buffet des régions, les participants ont pu déguster les produits charentais offerts par des producteurs locaux. A cette occasion, une croisière nous a permis de découvrir la capitale depuis la Seine.

Et encore ...

Le 15 Août, la délégation proposera des animations pour la **Fête de l'Oie**. A l'automne, elle organisera une **sortie nature « brame du cerf »** avec l'ONCFS pour les familles du département concernées par une maladie neuromusculaire. Elle participera à des actions pour le

Téléthon les 8 et 9 décembre 2017

Vous ou un membre de votre famille êtes touché par une maladie neuromusculaire, vous pouvez contacter la **délégation AFM-Téléthon de Charente Maritime, une équipe de bénévoles à vos côtés.**

Maison de la Seugne - 6 rue de la Liberté - 17100 COURCOURY

☎ 05 46 91 17 97 - ✉ delegation17@afm-telethon.fr



Il était une fois ...

Une Association des Parents d'Elèves Courcoury - Les Gonds qui avait pour but de dynamiser les écoles de Courcoury et de Les Gonds grâce à l'organisation d'événements extra-scolaires. Après le grand succès de notre tout premier loto et notre « Bal Masqué », nous avons participé le **24 juin** au repas Moules - Frites organisé par la Société des Fêtes de Courcoury et le **1^{er} juillet** nous avons terminé l'année scolaire par notre kermesse.



Nos manifestations ne sont pas réservées seulement aux parents d'élèves, au contraire vous êtes tous les bienvenus. Plus il y aura de monde à répondre présent lors des événements organisés par l'APE, plus les enfants des deux villages pourront faire des sorties et des activités intéressantes et nouvelles !



A très bientôt...

La dynamique équipe de l'APE !



LE P'TIT ECHO DE LA PIBOLE SAINTONGEASE

Dansons maintenant !



Association Loi 1901 créée en 1973 (groupe folklorique membre de la FAFN – fédération nationale)

Son siège social : COURCOURY (17100)

Ses membres : Hommes, femmes, enfants de Courcoury et ses environs sans limite d'âge

Son objet : perpétuer les arts et traditions populaires locaux de la fin du XIX^e s. par le parler, le costume, la musique, le chant et la danse

I/ EN COULISSES

1. FIN D'ANNEE : Vivement les fêtes de la *NAU

La saison hivernale est l'occasion de se retrouver pour assurer les formalités de l'assemblée générale début décembre puis et surtout, de fêter avec un peu d'avance *Noël.



Les drôles (comme les adultes...) sont friands de cette soirée au cours de laquelle, grands et petits partagent un repas ponctué de jeux en attendant le Père Noël.

Cette année malgré l'impatience de ceux qui l'attendaient de pied ferme, le grand barbu s'est contenté de « lâcher » au-dessus de la salle des fêtes, depuis son traîneau en vol, un grand filet rempli de paquets : il n'a pas pu s'arrêter, trop de travail, mais chacun a eu un cadeau !





Pas de soirée sans musique, tout le monde danse, même ceux qui n'en avaient pas l'intention !



2. DES REPETITIONS

Notre association a vocation à se produire en spectacle et il faut donc s'entraîner à danser, chanter et/ou jouer de la musique.

Alors, on répète et on apprend tous ensemble...



... mais juste après on peut aussi se retrouver pour partager un gâteau, des crêpes, des cerises ou un pique-nique improvisé et à cette occasion entonner une chanson comme on le faisait autrefois dans les repas de famille.





II/ EN SPECTACLE : Quelques moments en costumes, le temps d'une animation chaleureuse !



Ronde de l'âne avec grand et petit bourricots !



Infos pratiques :

Président Jean-Louis MECHAIN
Tél : 06 77 99 27 04
jean-louis.mechain@wanadoo.fr

Directrice Claire BOISSINOT
Tél. : 05 46 91 04 74 claire.boissinot@wanadoo.fr

E-mail : lapibole17@laposte.net
Notre site : <http://www.lapibole.fr>

Cotisation annuelle : 6.00 €/

Répétitions : salle R. Guillot (face Mairie) à
COURCOURY le **vendredi** ou **samedi** soir à partir
de 20 h 45

Qualités requises : bonne humeur et esprit d'équipe



*Les Pibolons ont une amicale pensée pour
Josette et Nathalie...*

BEL ETE A TOUS !

*Et si vous préparez déjà la rentrée, notre association vous propose un loisir local bon
enfant, à la portée de tous et qui permet d'allier activité physique et culture...*



Et encore

Eh ben Asteur



- Armand, tu voudras ben me creire, mais la beurgheoise a voulu aller au ski dans les Pyrénées. Jh'avons partis de boune heure. O fazit un frei d'cheun fi d'garce. Jh'aurions été meux d'vant l'fouger, avec deux souchots qui s'fasant la bise.

Arrivés dans chette foutue station, al a voulu prende le tire-cul. O y'avait un bel houme qui li tendait la perche et la v'là partie d'ine arrandon. Mais ses cotions étiant pris d'dans ; a lachit pas, a s'crampounit, tout ébobée, a fit trois tours mais son d'vanteau lachit... Jh'vous dis pas le spectacle, l'calâ dans la neighe, les fesses en l'air, tout acabassée. Y l'avant descendue sus un brancard, ol était pu prudent. Jh'avons eu pour qu'a s'fazit dau mau. Mais reun du tout, s'ment un chaud'refreidi.

- Eh ben moi Eughène jh'sons restés à Courcoury. Jh'avons lu l'subiet d'la veille, Jh'avons déchaussé la veugne et tiré les chavaillons. Ol était sec et mottu. Jh'attendons qu'lève cheille daux cieux. Après ine mariène, jh'entendis m'louner. Ol étit les vouesins qui v'niant taper l'carton... ol était les élections dau président. Jh'avons t'nu jhusqu'à mineut. Jh'avons manghé des chieusses d'gueurnouilles et des cagouilles.

Jh'avons fait la routie au vin blanc, bu du pineau et du cougnat mais au chant du jhau jh'avions l'gueurreson. Mais jh'sons teurjhous bitons, la pire nous fait pas dau maux.

- Creis-tu Armand, qu'jh'avons un beau bourg. O fait piaizi d'avouère des ghens qui s'démnant pour qu'jhe puissions veziquer et se p'nauder sans rempli les galoches.

Jh'attendons le 15 Août peur sorti nos g'nilles qui rapplant l'passé de nout'villaghe, fiers de nous traditions de noute Pibole avec zeu trâlée d'drôles qui sautant coume des cabris ; Ol est beau la jheunesse !

- Jh'espère'qu'mes balivarnes vous acabassant pas les oumerolles. Ol évite de queuner et d'avouère à teurper sus piace, l'pessia dans les galoches, à s'ébrailler d'tous les maux d'la terre.

- A la r'voyure mes émits, portez-vous beun et boun été sous l'soulail d'Courcoury



Pierre ROUILLE



Et encore

COMMERÇANTS ET ARTISANS

ENDUITS & DECORATION ECOLOGIQUES

Vous rêvez d'un **HABITAT SAIN**, chaleureux, intime et harmonieux...?

REVELEZ VOTRE INTERIEUR par la couleur, les matières et jouez sur les styles contemporain, moderne, campagne, classique...

JE VOUS PROPOSE :
Enduits,
Badigeons,
Peintures,
Décors ciselés,
Rénovation et relooking de petits meubles...

Alice Iung
06/66/78/60/89
alysecontact@gmail.com
http://alyse.ultra-book.com

AceaScop
Siret 443 194 733 000 12

Alyse

Coiff' Elixir 05 46 90 42 33

Salon de Coiffure Mixte

Extrait de tarif :

FORFAIT FEMME
Shamp. Coupe Brush. 26€50
Cheveux courts
Shamp. Couleur Brush. 34€50
Cheveux courts
Shamp. Brushing 14€00
Cheveux courts
Shamp. coupe mèches Brushing 58€50
1/2 tête sur cheveux courts

FORFAIT MARIAGE
70€
(1er essai compris)

FORFAIT ENFANT
Jusqu'à 10 ans
13€50

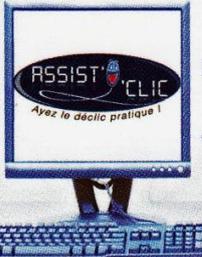
FORFAIT HOMME
Shamp. Coupe Coiffage 16€00

24, rue P. Schoeffer - 17100 COURCOURY 10 m de Saintes à 200 m du lycée pénitentiaire
Horaires : Mardi au Vendredi 9h30/12h30 - 14h15/18h30 (12h-14h sur RDV) samedi 9h/13h

ASSISTOCLIC
Le dé clic pratique !!
www.assistoclic.com

LAURENT SPAGGIARI
contact@assistoclic.com

5, impasse du grillon
17100 COURCOURY
05 46 95 98 22
06 67 63 67 65



Plomberie - Sanitaire - Chauffage - Zinguerie
Solaire - Isolation des combles - Traitement des Eaux
Les énergies renouvelables

Lalut-Duret sarl

M. DURET Éric
Gérant

154 B, Rue Saint-Eutrope
17100 SAINTES

Tél. 05 46 95 51 72
Port. 07 86 20 78 74
lalut.duret@gmail.com

RESTAURANT TRAITEUR L'AMARYLLIS

Mr GUILLAUD philippe
place de l'église
17100 courcoury

tél: 05.46.74.09.91 fax: 05.46.97.88.09

Menus 13 euros, vin café compris le midi en semaine
24 .26.50. 29.50 euro+carte

Menus de groupe tout compris à partir de 22 euros

KARINE TABONE
RACHAT DE CREDITS

KARINE.TABONE@GMAIL.COM

22 RUE PIERRE SCHOEFFER
17100 COURCOURY

06.71.35.47.72
ORIAS N° 13007577
SIRET: 79156712600010

Au Bonheur des Papilles

Maryse et Emmanuel Espieux

Vente à la Ferme
- BIO -
Légumes de Saison - Jus de Raisin

Le Grand Village
29 B Impasse des Gros Bonnets
17100 COURCOURY

05 46 93 27 23

Doucet Chauffage Plomberie

SARL DOUCET CHAUFFAGE PLOMBERIE
31 Cours de l'Industrie - 17100 SAINTES
Tél : 05 46 91 75 22 Fax : 05 46 91 75 23 e-mail : doucet.chauffage@wanadoo.fr
www.doucet.com



Et encore


Sati Creation
La Perle Rare

Création artisanale de bijoux et accessoires de mode.

www.sati-creation.com

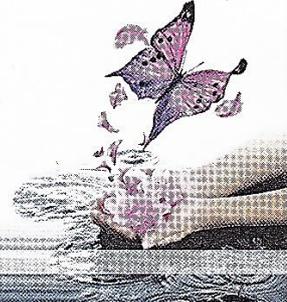
Boutique en ligne :
www.sati-creation.com



Contact :
satierea@hotmail.com
06.78.73.68.49

Swipe- conseillère
Gîte de France
accueil-saison
hors-saison

Braud-yvonne/M.I
28. rue du Maine
17100 courcoury
mluce.braudlauquin@orange.fr
05 46 91 02 57



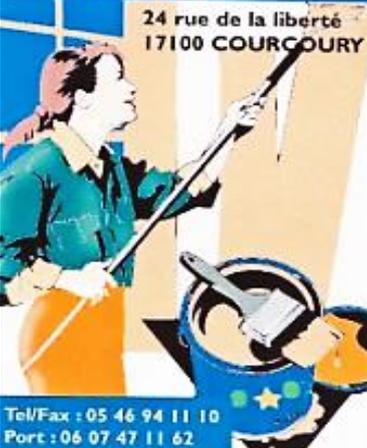
Gîtes de France
gîte rural 6 personnes
Seugnet Christian et Marie Brigitte

3A Chemin de la Fornette
Chez Fruger
17100 Courcoury
05 46 91 15 97
seugnet.christian@orange.fr



Sylvie CHAUBENIT
PEINTRE - DECORATRICE

24 rue de la liberté
17100 COURCOURY



Tel/Fax : 05 46 94 11 10
Port : 06 07 47 11 62

Bienvenue au gîte
Les volets en tuile
à Courcoury 17100



Tarifs selon la saison - Renseignements au : 07 78 84 56 33

iaD
Votre agent Immobilier @ Domicile

France MÉCHAIN
Conseillère immobilière

06 82 42 70 24
france.mechain@iadfrance.fr
1 bis, route de Corcosse - Lieu dit «Chez Fruger»
17100 Courcoury

www.iadfrance.com



LACOSTE DAVID
Plomberie, installation et dépannage.
Couverture zinguerie.
Menuiserie ébénisterie.

4, rue des mouettes
Chez Fruger
17100 COURCOURY

06 60 36 84 44



Auxiliaire de vie
maintien à domicile
ménage, courses, repassage, compagnie, aide aux repas.

RAVICHON CORINNE
AIDE SOIGNANTE

LE GRAND VILLAGE
17100 COURCOURY
06 81 99 01 21

corinne.ravichon@gmail.com
chèque emploi service universel accepté.





Et encore

Christine PHILIPPE

Psychothérapeute – Superviseur
Formatrice en ressources humaines
et en communication

8, impasse des Fleurs 17100 COURCOURY

06 80 35 11 27

chphilippe27@wanadoo.fr



TAXI DILET J.

17610 CHANIER S

Transport malades assis
Taxi conventionné Sécurité Sociale

05 46 91 11 99

06 07 85 06 20

Commune de rattachement : Chaniers



Diagnos tics Immobiliers
Tél : 09 60 06 59 89 / Port : 06 25 78 67 39
www.diagperfect.fr
Email : diagperfect@ufctb.fr

Plus qu'un diagnostiqueur
un partenaire de votre projet immobilier



Anne-Laure BASSON
Responsable administrative et commerciale

Gestion d'appels entrants - Prise de messages et rendez-vous

Tel. : 05-46-91-33-81
Email : a.basson@linedirect.fr
www.linedirect.fr

48 Route de Corcosse, 17100 Courcours



Jean-Paul & Françoise GIRARD

Apiculteurs

1 Chemin Beau 17610 CHANIER S 05.46.91.46.74

Siret : 494 884 935 00011 Ape : 0149Z

RECUPERATION ESSAIM

06.08.82.00.49 / 06.60.17.32.48



Chiens guides
Centre Aliénor



URGENT

RECHERCHE

BÉNÉVOLES

POUR ÉLEVER CHIOTS
FUTURS CHIENS GUIDES
(soins, nourriture pris en charge).
Accompagnement assuré par une
équipe de professionnels.



CONTACT :

05 56 47 85 15

www.chienguides-alienor.com

GREG' PIZZA

La bonne pâte

Nouveau !!

La tournée 17h à 22h

COURCOURY

Place de l'école, face au coiffeur

Mardi

BRIZAMBourg

Parking du collège technique animation

Mercredi

LA CHAPELLE DES POTS

Place 19 mars 1962 devant l'école

Jeudi

SAINTES

Road-point 21 des charniers, parking
boulangerie GANDEMER

Vendredi

Fontcouvertie

Parking Espace chauffage,
à côté de la Pharmacie route de St Jean

Samedi

06-24-91-58-72

Pizzas & boissons à emporter !

MARGARITA	7€	9€
REINE	9€	11€
PIQUANTE	9€	11€
HOT	9€	11€
PARMENTIER	9€	11€
BOLO	9€	11€
L'ANGLAISE	9€	11€
STRASBOURGEOISE	9€	11€
TARTIFLETTE	9€	11€
MONTAGNARDE	9€	11€
COCHONNE	9€	11€
FORESTIERE	9€	11€
CANNE	9€	11€
CANNE AU MIEL	9€	11€
POULEY ANANAS	9€	11€
POULEY CURRY	9€	11€
VEGETARIENNE	9€	11€
SOLENNIA	9€	11€

Commandez
par téléphone
pour ne pas trop
attendre !



06-24-91-58-72

10 pizzas achetées

=

1 gratuite !

N'hésitez plus !
Choisissez

la DUO !

Retrouvez toutes mes
recettes sur place ou sur la page
facebook

Greg'o pizza 17



Et encore

Petites Annonces

Bonjour,

Vous ne me connaissez pas et pourtant, je passe devant chez vous tous les jours.

En effet, je porte le journal Sud-Ouest à vos voisins.

Je vous propose de bénéficier vous aussi de ce service à des conditions exceptionnelles.

N'hésitez plus et choisissez votre offre !

En ce moment **OFFRE DECOUVERTE : moins 33% !**

Le formulaire est disponible en Mairie

Au plaisir de vous livrer prochainement !

RONDEAU Alain

06 52 42 36 12

06 30 56 13 44

Donne chiots Pinscher et Yorkshire

Tél : 06 78 59 65 96

L'HUMOUR EST DANS LE PRE

Exclusif !! Après Marilyn Monroe aux Etats-Unis, Caroline Cigognoe à Courcoury !!

